

A la rencontre des enfants des rues

Claire KHAWAM,
Énoncé théorique, EPFL, 2014

A la rencontre des enfants des rues

Énoncé théorique du projet de diplôme

EPFL, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

SAR, Section d'architecture

Professeur en charge de l'énoncé théorique

Yves Pedrazzini

Groupe de suivi du projet de diplôme

Dieter Dietz

Fred Hatt

Yves Pedrazzini

Expert

Dany Roukoz

Etudiante

Claire Khawam

Janvier 2015



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

Tables des matières

Préface	7
1. Introduction	12
2. La Suisse du Moyen-Orient	21
Histoire du Liban	22
Les guerres	32
Une destruction pas sa reconstruction	38
3. Théorie de la rue:	41
L'espace public	42
L'autostrade	52
Hubs et espaces résiduels	56
4. Sociologie de l'enfance	64
Les facteurs de troubles	65
Les activités dans la rue	70
Quelles aides?	76
5. Visites et témoignage	83
Les associations	84
Des enfants de rues	102
6. Conclusion et réflexions	116
7. Bibliographie	124
8. Annexes	130

Préface



Ce travail se fait dans le cadre d'un diplôme d'architecture de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Suisse. Ce diplôme, qui conclut six années d'études, se déroule sur une année et est divisé en deux parties : un premier semestre au cours duquel je réalise ce travail, énoncé théorique qui porte sur un sujet choisi et qui forme la base d'un projet architectural qui sera développé lors du second semestre.

Cet énoncé porte sur les enfants des rues au Liban et les centres construits mis en place pour leur venir en aide. Le travail cherche à offrir une réflexion générale sur cette problématique, puis à montrer la nécessité de développement des différents types de centres pour les aider. La proposition architecturale ira dans ce sens à savoir répondre au mieux aux différents besoins des enfants des rues, sur les bases des informations récoltées au cours de ce travail.

Mes origines libanaises m'ont amené à de nombreuses reprises à découvrir le pays dit du cèdre, qui m'a touché tant par le bon vivre libanais, que par ses extrêmes. Lors de la première visite alors que j'étais encore enfant, c'est un jour où nous allions à Beyrouth que j'ai été confrontée à la vue de la misère en voyant un enfant du même âge

que le mien, mendier dans une chaise roulante, dans l'obscurité d'un parking au bord du centre ville. En outre, ce thème de l'enfance en lien avec la pauvreté et une situation politique compliquée est un sujet contemporain et pressant dans les pays du Sud comme le Liban. Les droits de l'enfance, même les plus fondamentaux, sont pourtant encore bafoués à certains.



1. Situation géographique du Liban

Introduction

“On est de son enfance comme on est d’un pays.”

Antoine de Saint-Exupéry

MISE EN CONTEXTE

Ces dernières années, et plus particulièrement depuis le dit « Printemps Arabe » qui marque une révolution des peuples envers leurs dictateurs, plusieurs pays ont marqué l'histoire par un changement politique. Plusieurs populations, à commencer par la tunisienne, sont arrivées à un tel point d'exacerbation du pouvoir en place qu'elles se sont révoltées pour les renverser, ouvrant la porte aux possibles changements tant attendus. Commence alors une course au pouvoir de divers partis politiques et religieux. La montée des extrêmes s'est ainsi manifestée, proposant l'établissement de gouvernement religieux ou l'instauration de la laïcité.

Contexte géopolitique

La population syrienne quant à elle n'est pas parvenue à ses fins, Bachar el Assad a persisté à maintenir le pouvoir, malgré l'embrasement du pays. Affaiblie par une guerre interne menée par divers groupes armés d'idéologies variées, la Syrie, de même que l'Irak (qui depuis la chute de Saddam Hussein en 2003 n'a pas réussi à ramener un équilibre et une sécurité dans le pays), ont été victimes de la montée en puissance de l'organisation de l'ISIS, l'État Islamique autrement appelé Daesch.

L'EI ayant pris le contrôle de certains puits de pétrole en Syrie et en Irak, en plus d'autres sources de financements, ont pu développer leurs forces armées et ainsi se propager sur une grande partie du territoire, sans être arrêté par l'armée nationale syrienne, irakienne ou encore internationale.

L'État Islamique

L'idéologie de L'État Islamique cherchant à instaurer un régime totalitaire sur le territoire acquis, se voit être le remplacement d'une dictature par une autre. Cet extrémisme induit une forte intolérance et mène à des persécutions envers les minorités religieuses, tant chrétienne, Yazidis, Druze ou Chiites et même musulmane Sunnite, si cette dernière est estimée trop modérée.

On parle de plusieurs millions d'individus, hommes, femmes et enfants persécutés, obligés de quitter leur maison, leur travail et leurs biens en espérant trouver refuge, de façon temporaire ou définitive, dans les pays voisins pour sauver leur vie.

Réfugiés

Outre la communauté arménienne présente depuis des siècles mais renforcée suite à la guerre avec la Turquie en 1915 (qui a provoqué une

diaspora de 140'000 arméniens) et 400'000 réfugiés palestiniens d'après l'UNRWA¹ (United Nations Relief and Work Agency) ayant fui le conflit Israélo-palestinien depuis 1948, c'est aujourd'hui près de 2 millions de réfugiés irakiens dont 1.6 millions de réfugiés syriens qui se trouvent au Liban. Le pays du cèdre est le premier pays au monde à recevoir autant de réfugiés qui représentent près de 20 % de la population selon le CICR. La population libanaise comprenant un peu plus de 4 millions de personnes, ne peut à lui tout seul agir efficacement pour les besoins de ces réfugiés, les infrastructures étant insuffisantes et l'économie peu favorable. De plus, au-delà du vouloir, il est difficile d'établir de la qualité pour les infrastructures pour ces réfugiés, le temps de leur présence sur le territoire étranger étant inconnu. L'ONU qui soutenait les réfugiés syriens inscrits en distribuant la somme de 30\$ par mois² pour bénéficier de bien alimentaires disponibles dans des endroits spécifiques, ont dû interrompre cette aide faute de fonds.

Le Liban face aux réfugiés

D'après l'UNHCR² : « Au Liban, l'instabilité politique, les incidents sécuritaires et les effets de la crise en République arabe syrienne (Syrie) ont eu un impact négatif sur le

taux de croissance économique qui avait connu des niveaux élevés auparavant. » La population libanaise subit indirectement les conflits des pays voisins. La main d'œuvre des réfugiés étant moins chère, l'offre de travail pour les libanais diminue. Cette soudaine augmentation démographique a également pour conséquence de générer une forte inflation, ce qui accentue d'avantage le clivage entre les classes sociales libanaises.

De plus, l'augmentation du prix foncier par la classe sociale pauvre amène les loyers à des prix exorbitants. La demande en logement est devenue tellement forte que la population, dont les nombreux réfugiés, s'entassent en plusieurs familles dans les appartements. Ce clivage de classes sociales amène également un phénomène de gentrification, amplifiant celle due à la rénovation et reconstruction du pays après la guerre-civile de 1975. La classe moyenne libanaise étant presque inexistante, les quartiers rénovés engendrant une augmentation des loyers, les appartements ne peuvent plus être loués aux habitants qui y demeuraient car devenus trop chers. C'est donc la population étrangère plus fortunée qui prend place dans ces quartiers rénovés.

1: UNRWA: <http://www.unrwa.org/where-we-work/lebanon>

2: UNHCR: <http://www.unhcr.fr/52bbeacfb.pdf>

Le droit de l'enfant

En disant « toute ta vie tu resteras l'enfant que tu fus, car ce sont les événements de l'enfance qui conditionnent toute l'existence », Romain Guilleaumes met le doigt sur l'importance de l'enfance pour la formation d'un Homme, de ses principes, son savoir, sa culture, etc. Il est commun, et normal, de voir l'enfant comme représentation du futur de la société. C'est à travers lui que la société de demain se construit. Par conséquent, son éducation est un point primordial.

L'éducation et la formation doivent pouvoir lui procurer les outils nécessaires afin de s'épanouir dans la vie et de s'intégrer à la société. Il lui appartiendra de se développer à travers elle et pour elle, par le biais de son travail, de ses activités et de ses relations sociales. Or la notion de l'enfance varie à travers le temps et les régions. Un idéal de l'enfance a été construit de toute pièce dans nos sociétés occidentales, induisant une normalité envers laquelle nous cherchons à nous normaliser et justifier. L'enfant vient au monde doté d'un droit, le droit universel, le droit de l'Homme, le mettant sur un pied d'égalité avec ses semblables.

En effet, selon le premier article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité »¹.

De plus, l'enfant jouit, de par plusieurs droits que je citerai plus tard, d'être scolarisé et de s'épanouir dans la naïveté de son contexte, qu'on subviennent à ses besoins primaires, jusqu'à l'établissement de l'âge adulte.

Différents éléments entrent en compte dans la construction de l'enfance. Ainsi les facteurs individuels, familiaux, sociaux, religieux, culturels, économiques et politiques interagissent entre eux pour forger ces individus, futurs citoyens. Le domaine de l'enfance est un domaine universel ; il est clair, l'enfant EST le futur. En revanche, les idéologies et les valeurs varient suivant les pays, les époques, les religions ; et bien que tous s'accordent à dire l'importance de l'enfance dans la formation adulte, tous les enfants ne jouissent pas des mêmes droits, des mêmes statuts - que ce soit sur le plan juridique ou culturel (en Chine par exemple, à cause de la loi d'enfant unique, ce dernier est souvent considéré comme Roi).

1: UNHCR <http://www.unhcr.fr/52bbeacfb.pdf>

Les enfants des rues, parias de la société

Les clivages des classes sociales, les contextes sociaux, politiques et économiques, en plus des catastrophes naturelles ou maladies, sont des facteurs influents sur la condition de vie de ces enfants. Les conséquences de ces éléments sont bien souvent désastreuses. La pauvreté ainsi que la non reconnaissance des états envers certains citoyens, ont amené une partie des individus - dont les enfants - à vivre dans des conditions précaires et insalubres, les privant de leurs droits.

Ces enfants sont souvent déscolarisés, faute d'argent pour payer l'école et les fournitures, et doivent parfois aider leur famille à subvenir à leurs besoins. Ces derniers se voient dans l'obligation de travailler dès leur plus jeune âge, que ce soit dans le commerce familial ou extérieur, dans des conditions souvent dures. Certains subissant l'esclavagisme, le travail forcé, la mendicité et la criminalité. Ils sont exposés à divers dangers comme la maltraitance, les abus sexuels, les drogues et ces conditions inadéquates ne restent pas sans conséquences.

Au-delà du manque de formation et d'épanouissement, les enfants

sont marginalisés par la société et sont constamment stigmatisés à cause de leur différence de parcours, car ils ne sont pas considérés comme étant l'égal des autres enfants de classes sociales supérieures. La société se fait une piètre image de ces enfants des rues: ils sont sales, malpolis, voleurs et sauvages, et il faut par conséquent éviter tout contact avec eux. Ces enfants de par les différentes raisons de leurs présences dans la rue et ayant des caractéristiques propres se répartissent en deux parties. D'une part les « enfants dans la rue », d'autre par les « enfants de la rue », que je développerai dans ce travail.

Les centres d'aide

Le Liban et les aides internationales doivent ainsi faire face à ce nombre grandissant de réfugiés. Beaucoup de structures différentes existent, et, entre autres, des structures pour les enfants. Mais ces dernières ne sont pas assez nombreuses et coûtent très chers. Quelle peut être la meilleure solution / le meilleur type proposé pour venir en aide à ces enfants ? Doit-il y avoir un modèle standard ou au contraire gagnons-nous à proposer plusieurs types d'aide qui pourraient répondre au cas par cas de chaque enfant et pour chaque famille ?

1: <http://www.un.org/fr/documents/udhr/>

L'immobilier

La question du prix de l'immobilier est un point non négligeable pour les différentes structures d'accueil. La densité de Beyrouth est à son comble, le prix de l'immobilier ne cesse de croître par la pauvreté massive encore accentuée ces dernières années par le flux important de réfugiés. De ce fait, chercher à se procurer un bien immobilier à Beyrouth est hors de portée de ces structures d'accueil, et doivent donc chercher un lieu en périphérie de la ville. Ceci a comme problématique de devoir arracher les enfants à leur famille dans le cas où la structure se trouve en périphérie.

Le constat

Le constat qui a fait suite au voyage est que l'enfant de rue n'existe pas. Il y a DES enfants des rues. Chacun avec son histoire, ses spécificités et ses besoins. Certains de ces enfants n'ont aucune famille et sont à la merci des dangers de la ville et de la société. D'autres ont des parents qui les maltraitent, les forcent à travailler, sans pour autant répondre aux besoins des enfants en termes d'alimentation ou d'affection. Dans le meilleur de ces tristes cas, les enfants ont une vie de famille relativement saine, mais suite à des difficultés financières, se voient dans

l'obligation de travailler. Cette situation est parfois éphémère mais peut également perdurer, ce qui contraint les enfants à abandonner leur scolarité de manière définitive. Ces différents cas ne peuvent pas être traités de manière identique. Les assistantes sociales ainsi que les bénévoles ou le personnel travaillant avec ces enfants privilégient les conditions familiales aux biens matériels. Ainsi ils préfèrent laisser les enfants dans leurs familles et cherchent à les aider sur place, par des dons alimentaires, vestimentaires ou médicaux, ou encore en essayant de les (ré)introduire dans les écoles. Lorsque le contexte familial est mauvais, ils tentent alors de les retirer de leur foyer et les prennent entièrement en charge.

La problématique

Une des problématiques de ce travail est l'impact des déterminants sociaux sur ces enfants des rues. Une autre est la situation de l'enfant dans la rue dont nous différencierons comme expliqué précédemment: « l'enfant dans la rue » et « l'enfant de la rue ». Nous chercherons à comprendre pourquoi l'enfant à risque, surtout celui des quartiers défavorisés, est avant tout une victime de sa condition famille, scolaire et spatiale. Pour compléter les questions des en-

1. source

2. source

3.

fants des rues, nous traiterons celle de la perception des rues, de l'image positive et négative qu'elle véhicule. Comment les centres viennent en aide aux enfants des rues ?

Cet énoncé théorique cherche ainsi à identifier et spatialiser dans la ville les enfants défavorisés des rues. Pour se faire, je me base sur une étude de cas au Liban. Le but est d'analyser les conditions de vie de ces enfants au Liban. Afin de mieux comprendre le contexte, nous aborderons également la question de la définition de la rue, du quartier et de la ville libanaise, qui ne peut être comprise sans faire appel à l'histoire du pays ainsi que le contexte géopolitique passé et actuel. Cette description historique ne sera pas traitée dans son intégralité en vue de sa complexité. Il en sera prélevé quelques passages dont l'intérêt est la prise en considération de la mixité tant culturelle qu'urbanistique, architecturale et historique.

Se posera ensuite la question de savoir comment contribuer à l'amélioration de cette situation de déscolarisation et de conditions précaires des enfants des rues. Tout en tenant compte de la question de la réinsertion de ces enfants au sein de la société. Nous traiterons la question de la prise en

charge de ces enfants des rues dans les centres d'accueil, autant du point de vue programmatique que sociale .

La méthodologie

Dans le cadre de ce travail j'ai suivi une double démarche – théorique et pratique. Théorique, afin de récolter toutes les informations nécessaires dans différents ouvrages - livres, articles, documents officiels, vidéos, puis pratique grâce à un voyage à Beyrouth, Liban, dans le but de comprendre la situation des enfants des rues dans la ville, ainsi que la question de la rue beyrouthine elle-même. Durant ces visites, j'ai pu récolter des témoignages d'enfants, de bénévoles des centres d'aides et de particuliers, faire des analyses spatiales, visiter des établissements qui prennent en charge ces enfants. Par ailleurs, un questionnaire a été effectué auprès des enfants pris en charge dans ces centres, cherchant à comprendre leur origines familiales et sociales, les raisons de leur prise en charge, ainsi que d'évaluer leurs satisfactions quant à leur insertion dans les centres d'accueil, comparativement à leurs conditions de vie passée.

A travers ce travail j'ai essayé de comprendre les raisons de la présence des enfants dans la rue, les différentes façons dont ils interagissent

avec elle, ainsi que leurs besoins afin d'établir un programme qui répondra au mieux à leurs spécificités.

Fruit de ces deux étapes, l'énoncé se développera comme suit : Je vais commencer par développer quelques points historiques marquants sur le Liban afin de comprendre les diverses mixités du pays. Puis je traiterai la question de la ville de Beyrouth, des quartiers et des rues ainsi que de la mobilité. Ensuite, j'aborderai la question des enfants des rues en spécifiant les deux catégories qui les caractérisent ainsi que leurs spécificités, dont j'appuierai la question de la sociologie de l'enfance par l'ouvrage de Riccardo Lucchini « Sociologie de la survie: l'enfant dans la rue. » En découlera les besoins essentiels à une bonne prise en charge de ces enfants par les éducateurs. Je ferai ensuite part des constats et des informations prélevés dans les divers établissements que j'ai visités pendant mon séjour. Enfin, je proposerai une possibilité de réponse afin de contribuer à une amélioration de la vie et de la réinsertion des enfants des rues.

Les implications de ces résultats

L'importance du cadre familial et affectif est considérée comme étant plus importante que le contexte matériel et spatial dans lesquels ils évoluent. C'est pourquoi avant de chercher à les arracher de leur famille, pensant à tort que ces conditions précaires de vie sont plus indispensables à être améliorées, il convient d'essayer d'agir au mieux en amenant les outils nécessaires à les aider vers eux. Différents programmes se proposent alors dans ce sens, répondant aux différents besoins de ces enfants qui varient selon chacun. Il existe pour cela des aides à domicile par procurement de denrées alimentaires et vestimentaires, des centres ouverts qui les reçoivent quotidiennement

Les centres fermés dans lesquels les enfants sont pensionnaires permettent de répondre aux besoins d'enfants dont les conditions familiales et affectives sont inadéquates. Ces dernières proposent des programmes différents aux centres ouverts, plus faciles d'accès, et doivent également assurer la qualité de l'encadrement social et affectif des éducateurs.

Le Liban, la Suisse du Moyen Orient

“Le génie, comme le cèdre du Liban, pousse sur les
cimes, il grandit et se renforce dans la tempête et
non dans les bas-fonds”

Mariano José de Larra
Extrait de Articles de moeurs

HISTOIRE DU LIBAN

Le nom de « Liban », de *Luban* signifiant Lait ou blanc, est dû aux sommets enneigés de ses montagnes. La République libanaise depuis 1926, dont la capitale est Beyrouth, est un pays du Proche Orient, situé sur le bassin levantin de la mer méditerranéenne. Ce pays comprend plus de 4'125'000 habitants¹, dont 3 millions seraient d'origine libanaise, les autres étant considérés comme Néo-libanais. Le pays s'étendant sur 120 km de long est formé de deux chaînes de montagnes parallèles, le Mont Liban séparé de la plaine de la Bekaa de l'Anti Liban. Le Pays du cèdre a pour pays limitrophes la Syrie et Israël.

L'administration libanaise se divise en six « Mohafazat » (préfectures ou gouvernorats), eux-mêmes divisés en « Qada » (arrondissements). Alors que la langue officielle est l'arabe, le français et l'anglais, comme deuxièmes langues sont fréquemment parlées. La population comprend 17 communautés différentes dont 7 principales : Maronite, Sunnite, Chiite, Grec-Orthodoxe, Grec-Catholique, Druze et Arménienne.

Il s'agit d'un pays qui a une très longue histoire. En effet, les premières traces de civilisation au Liban remontent entre 7'000 et 5'000

ans av. J-C. Connu pour son cèdre, le pays est cité 71 fois dans la bible, décrit comme "la terre du lait et du miel" pour l'abondance de ses richesses. Ainsi, le Liban est un pays riche en histoire et en ressources, ainsi que sa culture tant intellectuelle que culinaire et son artisanat, lui ont valu l'appellation de « la Suisse du Moyen-Orient », surnom qui montre aussi bien son caractère de terre d'accueil.

Le port de Byblos fut un port actif de la Méditerranée dans l'exportation du vin et du bois en particulier. Cette première civilisation sur terre libanaise, les Phéniciens, est connue pour l'invention de l'alphabet. Attirés par la prospérité des Cité- Etats, différents empires (Assyriens, Babylo-niens, Perse puis Romain, l'emprise citadine des Grecs et la conquête arabe), occuperont à tour de rôle le sol libanais, sur des périodes plus ou moins longues, générant des brassages de populations ainsi que des changements de langues, complexifiant la sûreté de la filiation phénicienne souvent revendiquée.

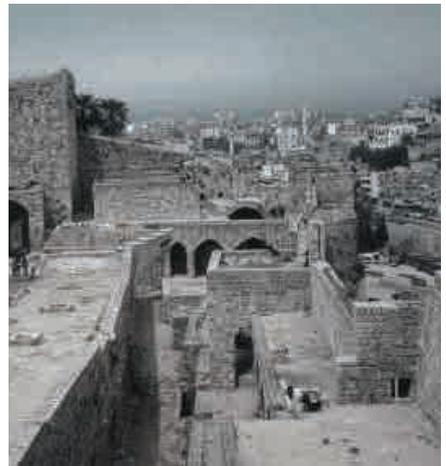
1. Recensement 2010.



1



2

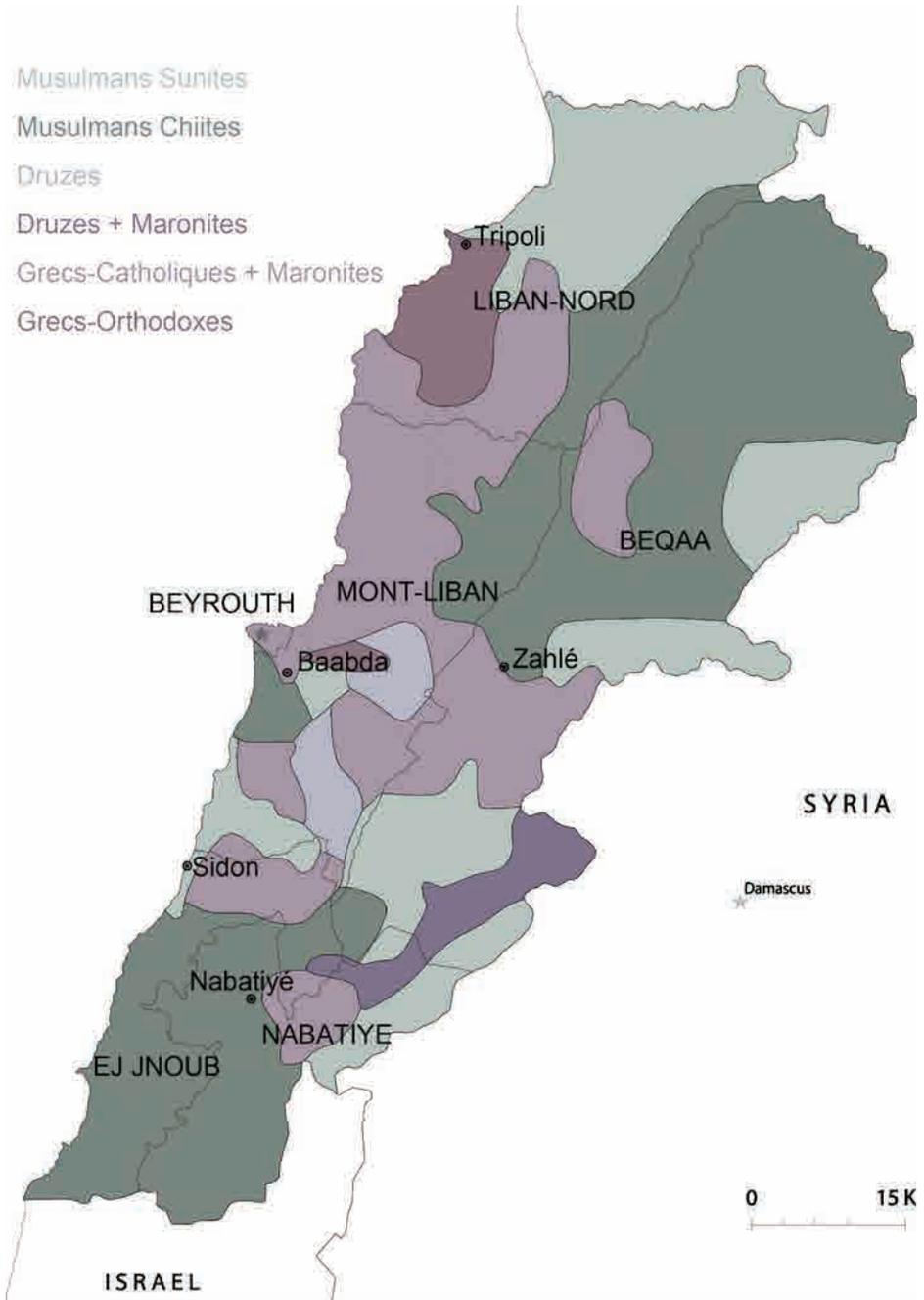


3

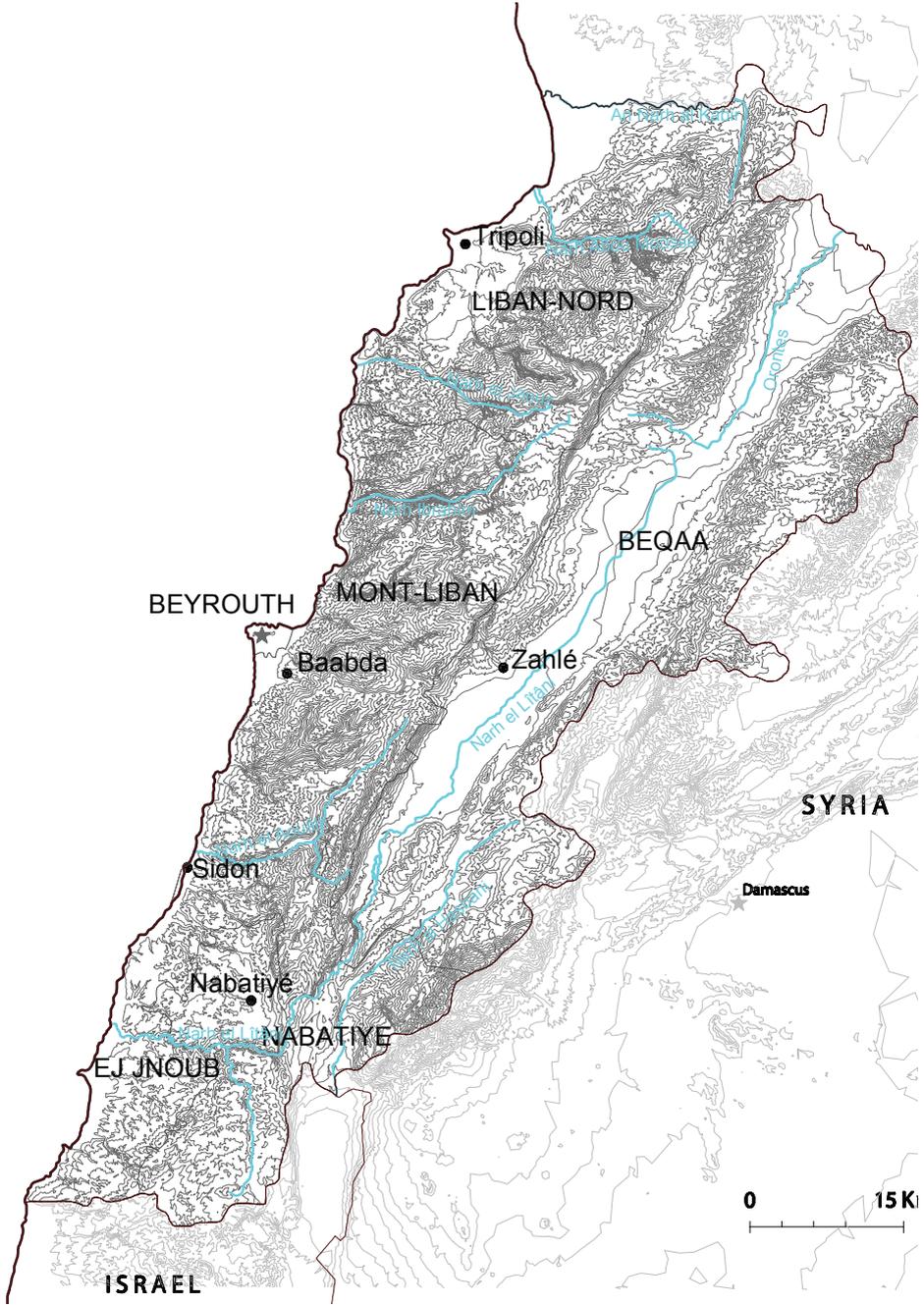
1. Temple de l'Obélisque: Byblos. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Byblos>
2. Temple de Bacchus: Baalbeck: <http://thivi.unblog.fr/1998/07/>
3. Chateau des Croisés: Tripoli: <http://www.libanvision.com/tripoli.htm>



Gouvernorats du Liban: frontières administratives



Répartition des majorités religieuses au Liban



Topographie



Infrastructures routières principales

Essor de Beyrouth

Beyrouth naquit aux périodes perses et surtout hellénistiques et comptait avec son agglomération environ 1.5 millions d'habitants avant la guerre-civile (cette population s'est déplacée en périphérie dans les villes du nord et du sud lors du conflit). La capitale de l'avant-guerre représentait une microsociété libanaise voire du monde oriental. Son hétérogénéité sociale et architecturale - comprenant à travers des ruelles étroites, les maisons traditionnelles en pierre calcaire avec leurs tuiles rouges en toiture, plusieurs églises, mosquées, séraïl et khan, montrait l'héritage de son passé.

Parallèlement Ibrahim Pacha entreprit des travaux d'assainissement de la ville par l'installation de canalisation d'eau, déplaçant en périphérie les cimetières, pavant les ruelles après les avoir débarrassées de constructions parasites illégales. Le quartier en Zakat Al-Blatt signifiant « la rue pavée » tire également son nom de ce changement.

La capitale libanaise, alimentée par le secteur marchand, dépassa ses fonctions portuaires et commerciales par le développement d'une économie de service. Dans la deuxième moitié du 19^{ème}

siècle, sous l'empire Ottoman, l'urbanisme et l'architecture de Beyrouth hors murs vit des changements s'opérer, marqué par la construction de la grande caserne (Qichla) et le khan Antoun Bey. Plus tard nommé le grand séraïl suite à sa surélévation amplifiant son effet de monumentalité, le Qichla était destinée à abriter le 7ème régiment de Beyrouth. Quant au khan Antoun Bey, ce caravan-séraïl servait d'établissement pour plusieurs activités économiques, dont bancaires, agences maritimes, administratives... et de lieu de stockage, facilitant la livraison de marchandise par sa perméabilité à son quai privé assurée par ses arcades.

La fréquentation de la route de Damas, a suscité, surtout au nouveau des deux places ouvertes le long de la murailles, la place des Canon et la place Assour (signifiant « sur sa muraille »), un ensemble d'activités dont des cafés, restaurants, magasins et hôtels, affaiblissant la fonction résidentielle des quartiers centraux, poussés de plus en plus loin des murs, et qui ont élargi les frontières de la ville. Viendront compléter la diversité programmatique dans les faubourgs de la capitale, les équipements collectifs dont les hôpitaux, écoles et pensionnats.



1



2

1. Source. Film : « Old Beirut »: <https://www.youtube.com/watch?v=RDODjjvaskQ>

2. Source. Film : « Old Beirut »: <https://www.youtube.com/watch?v=RDODjjvaskQ>



1. Plan de Beyrouth 1914: Film : « Old Beirut, Lebanese Photo Bank »: <https://www.youtube.com/watch?v=LbBqLLmtnsk>

2. Maison traditionnelle libanaise: Photos personnelles



1



2

1. Plan de Beyrouth Actuel. GoogleEarth

2. Immeubles de l'après-guerre civile: Photos personnelles

DES GUERRES

C'est en 1861 que la province acquiert sa première vraie autonomie sous la pression des grandes puissances européennes de l'époque. C'est pour mettre fin aux massacres à répétition entre les druzes et les maronites que la France intervient militairement afin de faire reconnaître aux Ottomans l'autonomie du « Mont-Liban » qui devient alors un gouvernorat autonome maronite. Protégée par la France, cette région va être dirigée par un gouverneur, sujet ottoman chrétien, sous la surveillance des consuls européens.

À l'issue de la Première Guerre mondiale, alors que l'Empire ottoman se retrouve dans le camp des vaincus avec l'Allemagne, la France reçoit en 1920 un mandat de la Société des Nations lui conférant un protectorat recouvrant les régions syriennes du Levant. En 1920, sous la pression des maronites majoritaires et protégés par la France, le gouverneur français proclame l'État du « Grand Liban », qui recouvre l'actuel Liban et qui prive la Syrie d'une bonne partie de sa frontière maritime. Cette entité territoriale va susciter de vives oppositions chez les nationalistes arabes qui souhaitaient la création d'une « Grande Syrie »

recouvrant la Syrie et le Liban, mais aussi la Palestine et la Transjordanie alors sous mandat britannique.

En 1943, alors que la France est encore occupée par l'Allemagne nazie, un gouvernement national libanais se constitue et déclare l'indépendance du Liban le 22 novembre, soutenu par les Britanniques. Une nouvelle ère d'indépendance qui ne sera pas sans troubles. Le pays, jusque-là sous mandat français, acquiert son indépendance suite au Pacte national de 1943 entre chrétiens et musulmans. La Constitution libanaise de 1926 se calque sur les bases de la Constitution française de 1875, faisant du Liban une république parlementaire. Selon les coutumes et en vue de l'article 95 de la constitution, les hautes fonctions civiles et militaires sont réparties selon le principe du confessionnalisme entre les notables des communautés religieuses. La répartition des sièges est donc le reflet des importances communautaires dans chaque district électoral. Anciennement de majorité maronite, c'est suite aux accords de Taef en 1989, que les chiïtes et les sunnites obtiendront le plus grand nombre de sièges.

En revanche, c'est la guerre civile de 1975 jusqu'en 1990, qui, en plus des fréquents conflits extérieurs ont à plu-

1. Histoire de Beyrouth. KASSIR Samir



1

sieurs reprises dévasté le pays. Certains disent même du Liban qu'il était le terrain de jeu des pays en guerre.

Guerre civile de 1975

Cette guerre ayant occasionnée la mort d'environ 200'000 personnes a également eu un impact considérable sur l'architecture et l'urbanisme du Liban et particulièrement de sa capitale. Aujourd'hui encore, malgré les efforts de reconstruction, le pays n'a pas réussi

à retrouver une stabilité politique et une sécurité interne et externe. Victime du contexte géopolitique voisin, le Liban devient le territoire de prédilection où les pays concernées par le conflit se livrent bataille. La guerre civile libanaise se divise en deux phases séparées par l'intervention israélienne de 1982.

La première phase se situe 1975 à 1982, où une coalition à dominante maronite, (jusque-là religion majoritaires), le Front libanais, s'oppose

1. Film : « Old Beirut »: <https://www.youtube.com/watch?v=LbBqLLmtnsk>

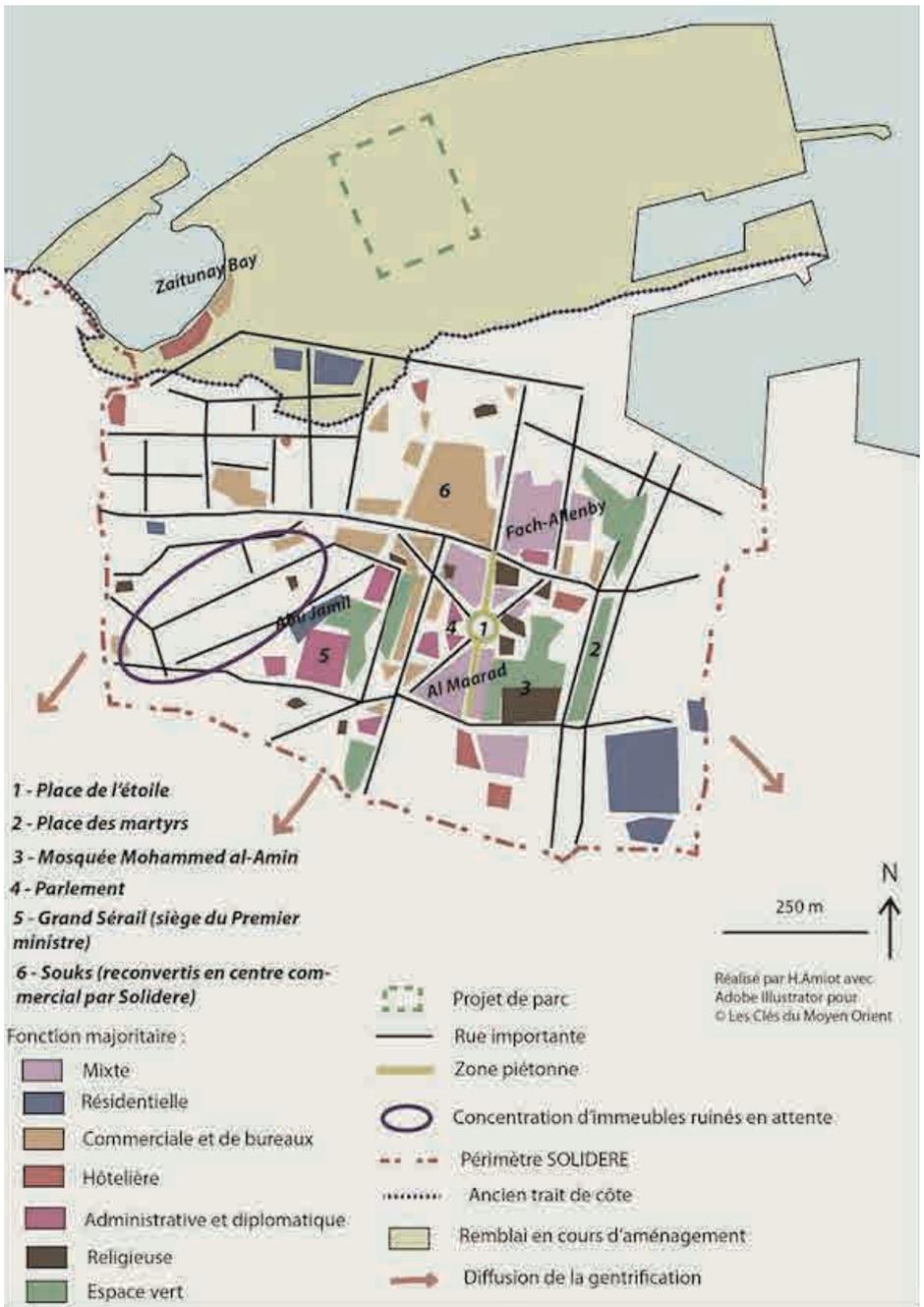
à une coalition « palestinoprogressiste » (présente depuis le conflit israélo-palestinien) à dominante musulmane dont la principale force armée, l'OLP, est palestinienne. L'intervention israélienne en 1982 aura raison de l'OLP, parallèlement la mort de Bachir Gemayel, (homme politique venant d'une grande famille libanaise) et d'une partie de son état-major affaiblit le camp chrétien. La seconde phase (1982-1990) sera la montée en puissance des partis chiites, (Amal et Hezbollah), le retrait progressif des troupes israéliennes, et enfin par le recours à la Syrie, accepté ou refusé par les différents partis libanais. Le court de la guerre a vu nombre de partis armés entrer en conflits les uns envers les autres, avec parfois des renversements de situations, appuyé par les acteurs extérieurs. La fin des hostilités prit fin en 1990 entre les milices libanaises, l'armée libanaise et les forces syriennes, qui s'en iront définitivement du Liban qu'en 2004.

Cet aperçu des guerres connues par le Liban montre que celui-ci a toujours été au cœur des problématiques du Proche-Orient ; il a souvent impliqué - directement ou indirectement - dans les conflits de la région. Mais son statut « neutre » lui a aussi permis de devenir une terre d'accueil pour les réfugiés de ces guerres.

Beyrouth après-guerre

La riche et complexe histoire du Liban est encore visible sur l'entier de la côte libanaise, marquée par une architecture vernaculaire aussi bien que par les traces de la guerre et la mémoire des habitants.

Le pays a subi de fortes dévastations de ses infrastructures et une détérioration de son tissu industriel. La reconstruction du pays de l'après-guerre planifiée par le gouvernement de Rafik Hariri prévoyait un plan de redressement économique sur 25 ans. Ce dernier prévoyait la restauration de l'infrastructure sociale et économique ainsi que d'effacer les séquelles de la guerre. A long terme, le plan cherchait à cadrer l'économie libanaise et à proposer un aménagement optimal du territoire. Cette reconstruction se chiffrant à 10 milliards de dollars commence par la reconstruction du cœur de Beyrouth car étant le symbole de la restauration de l'État et de sa souveraineté. Or la reconstruction de la ville dirigée par l'entreprise Solidère, société foncière et immobilière de droit privé dont Rafik Hariri, Premier ministre détenant 11 % des parts, fait défaut à la classe sociale pauvre libanaise, devenue majoritaire à la sortie de la guerre, adopte une démarche pla-



1. Plan de Solidère: <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Beyrouth-2-la-reconstruction>

nifiée « d'urbanisme insulaire ». L'objectif du gouvernement étant d'instaurer un renouveau par la mise en place d'un hub régional, établi par le développement et la concentration du secteur tertiaire, tourné vers la finance, les affaires, la culture et le tourisme, afin d'assurer une croissance économique (Schmid 2006 ; Ragab 2010), ce qui se concrétise par une transformation radicale du centre-ville, mais en délaissant le reste de la ville et ses quartiers péricentraux. Cette inégalité de considération et de traitement met en évidence d'une part la confusion de l'intérêt privé et de l'intérêt public, d'autre part le respect de la propriété privée. Comme le dit George Corm dans le Liban contemporain « le plan directeur approuvé par le Conseil des ministres révélait l'ampleur des séquestrations foncières au profit de la société foncière ». Cette reconstruction de la ville amène des changements tant sur le plan architectural et urbanistique, que socio-économique et politique. Le plan prévoit d'annexer de nouvelles surfaces, ainsi que de gagner du terrain par un remblai sur la mer. Tout semble à croire que cette reconstruction risque d'être elle-même la cause de futurs conflits, dû à l'essor de l'urbanisme de marché, aux carences de la planification urbaine et à la polarisation confessionnelle. « Beyrouth a plus été défi-

gurée et détruite en temps de paix qu'en temps de guerre » Le phénomène de gentrification à l'identité politico-confessionnelle marquée causé par le projet de reconstruction affecte une grande partie de la population de la classe défavorisée, s'expliquant par leur diffusion vers la ceinture péricentrale de la ville d'un urbanisme spéculatif de démolition-reconstruction, dont l'entreprise Solidère ne propose pas de dédommagement ou de relogement. Comme l'ont expliqué Bruno Marot et Serge Yazigi dans l'article « La reconstruction de Beyrouth : vers de nouveaux conflits ? », « ces territoires densément peuplés et peu affectés par les destructions de la guerre sont soumis dans le même temps à des logiques de polarisation politico-confessionnelle, les quartiers péricentraux de Beyrouth semblent se déconstruire en se reconstruisant ». Les dynamiques de peuplement à l'échelle métropolitaine viendront renforcer les inégalités entre Beyrouth-municipale (centre-ville et quartiers péricentraux) et ses périphéries.

L'augmentation significative des charges foncières, des prix des logements et des loyers se poursuit sans proposer une compensation territoriale pour certaines populations à bas revenus, obligées de



1

quitter ces zones proches du centre et ses opportunités d'emplois peu qualifiés pour la périphérie, à la recherche de logements abordables. En résulte une nouvelle implantation de classe socio-économique discriminée accentuant l'aspect communautaire de certains quartiers, provoquant des inégalités socio-économiques et spatiales des quartiers périurbains vis-à-vis du centre-ville. Ceci s'explique par les bases du modèle politique et économique établie par Solidère, de reconstruction qui

privilégie l'investissement privé, à l'image de nombreuses villes occidentales, cherchant à augmenter au maximum la rentabilité et le profit des investisseurs, privés, acteurs de la reconstruction de la ville bâtie. Les législations constructives n'étant pas exploitées dans leurs limites, plusieurs immeubles de grande taille, contenant principalement des bureaux et appartements de luxe se sont vu sortir de terre et changer irréversiblement le visage de la ville et de sa périphérie.

1. Immeuble en périphérie du centre de Beyrouth: Photos personnelles

DÉCONSTRUCTION PAR SA RECONSTRUCTION

Les anciennes villas traditionnelles de la bourgeoisie libanaise ont été substituées par des immeubles de petite taille (R+4), augmentant les coefficients d'occupation au sol, permettant ainsi d'augmenter la rentabilité locative. Associés au développement d'un mall d'inspiration occidentale en lieu et place des anciens souks, le tissu de béton qui ne cesse de s'étaler structure un projet qui ne préserve et ne réhabilite qu'un faible nombre d'îlots existants, dépassant les frontières de la ville. La construction de ces nouveaux bâtiments dans les quartiers de la ceinture péricentrale beyrouthine ayant une forte proximité avec le centre-ville, ont cherché à attirer une population au pouvoir d'achat supérieur aux anciens locataires. Ce que l'on peut nommer comme étant une fièvre immobilière a participé au dédoublement du prix d'achat en très peu de temps (5'000\$US/m²), accentuant également la valeur locative des logements. Le centre historique de Beyrouth composé d'un mélange harmonieux d'architecture de styles arabo-ottoman et franco-italien aurait pu continuer à être un centre d'attraction touristique, a vu quelques 900 bâ-

timents historiques être dynamités, qualifié par Georges Corm comme étant un génocide architectural. De Beyrouth d'après-guerre, suite aux démolitions et aux reconstructions, ne reste plus que le souvenir de plus en plus lointain d'un passé prestigieux, un mirage insaisissable mais dont on aime se rappeler. Une partie de la population dont certains réfugiés, pensent encore que le Pays du Cèdre redeviendra le centre du Moyen-Orient et pensent que le meilleur investissement est celui de la pierre, croyant pouvoir revendre avec profit leurs acquisitions. Cette fausse croyance a également participé à l'élaboration d'un boom architectural. Or encore avant le Printemps Arabe, plus de 200'000 unités d'appartement restent invendus ou vacants, occasionnant un gel financier de plus 7 à 8 milliards de dollars, soit la moitié du PIB en 1998.

Conclusion

En résumé, depuis la fin de la guerre civile en 1990, pour les raisons énoncées précédemment, Beyrouth se caractérise par son informalité. La corruption, les conflits d'intérêts personnels et l'individualisation sont les causes d'une désorganisation générale de l'urbanisme du domaine public de la ville, menaçant l'établissement de projets à long terme. De

plus, le potentiel de bénéfice privé qui accompagne les projets de reconstruction et de réaménagement d'après-guerre prend la priorité sur tout projet d'intérêt public. La ville et la société sont les tristes héritières des négligences et lacunes dues aux dysfonctionnements généralisés. L'espace public et la mobilité font partie de ces préoccupations qui ont été écartées à l'issue de la guerre de 1975. Les deux domaines se présentent aujourd'hui comme des terrains sensibles et problématiques

car ils ont connu un développement marginal, autogéré et informel. La requalification et la rénovation des quartiers a eu bien plus d'impact qu'un seul changement morphologique de la ville, l'âme et l'identité des quartiers ont été modifiées voire effacés. Si un espoir de cicatrisation sociale existe dans le contexte de Beyrouth, il repose dans la gestion de l'espace public, ses représentations, et les pratiques qu'il accueille.

Théorie de la rue: l'espace public

“L'éducation d'un peuple se juge avant tout dans la
rue”

Edmondo de Amicis
Extrait de Cuore

L'ESPACE PUBLIC

Le quartier

L'espace public au Liban ne se caractérise pas uniquement par l'existence de la place à l'image de la Piazza italienne, mais aussi et surtout par la symbolique des éléments dont la population se réfère. De confession diverse et d'origines variées, la population au sein du Liban a pu, s'ancrer dans les quartiers portant des traces de l'histoire dont ils se rattachent.

La subdivision des quartiers se fait ressentir tant par la présence plus ou moins importante d'institutions publiques, que par son témoignage historique (avec la présence de ruine ou de tous autres éléments évocateurs). De plus cette identification se définit par sa coexistence ou uni-présence confessionnelle, l'ancrage des diasporas (ayant importé la culture de leur pays d'origine visible sur certains édifices religieux). De même, les façades des bâtiments et les différentes échelles des constructions, bien que toutes très denses, reflétant une appartenance sociale.

Ainsi les quartiers diffèrent les uns des autres, ayant chacun leurs spécificités et des attraits variés, tant pour la population locale que pour les touristes.

La rue

Bassand, Compagnon, Joye et Stein, définissent dans « Vivre et créer l'espace public »¹ quatre enjeux interdépendants des espaces publics. Les questions de la mobilité et de l'accessibilité à l'ensemble de l'urbain ; aux usages « civils, festifs et culturels, commerciaux plus ou moins réguliers » ; aux différents modes de sociabilité ; à l'identité. La rue peut être considérée comme étant un simple lieu de passage, mais aussi comme un espace de vie dynamique, et également comme un lieu de travail et d'hébergement. Piétons, automobilistes, et autres usagers se côtoient avec une hiérarchie instaurée et réglementée, dont le bon respect des lois est surveillé. La diversité programmatique des rues, parfois différenciées par des variations de traitement de sol, par l'architecture et l'urbanisme des bords de routes, ponctuées par des lampadaires ou d'arbres ainsi que par la présence de mobilier urbain, accentue d'autant plus l'identité de ces dernières.

Comme beaucoup des populations orientales, et de par le climat méditerranéen, les mœurs et coutumes font que la rue libanaise est un véritable espace public, lieu de vie, et pas un simple lieu de circulation comme on l'entend souvent en Occident.

1: BASBOUSS MOUKARZEL Monica. Beyrouth(s): Mobilité et espaces publics.

Les rues libanaises sont investies par une certaine informalité d'usage, que ce soit des vendeurs, des enfants jouant, les passants (piétons et automobilistes) se rendant à leur lieu de travail, de rendez-vous ou de distraction. Les rues ont toutes une forte diversité programmatique dont la densité varie. En effet, même les quartiers résidentiels offrent des services publics aux habitants du quartier. Ainsi il n'est pas indispensable de parcourir de longues distances afin de trou-

ver le nécessaire dans un commerce. Gemmayzeh, quartier de caractère plutôt traditionnel, la rue Gouraud et la rue Charles Helou à Beyrouth, proches de la place des Canon abordée précédemment, sont des rues dont la concentration de programme public leur valent d'être très fréquentées, à toutes heures de la journée, dont le roulement de la clientèle se calque sur les heures d'ouverture des différents établissements. Étant bien desservi par les transports publics, une forte mobilité - forte et douce



1



2

1. Place des Martyrs avant la guerre civile de 1975. .Film : « Old Beirut »: <https://www.youtube.com/watch?v=LbB>

2. Place des Martyrs. Photos personnelles



1



2

1. Rue de la Place de L'Etoile. Film : « Old Beirut »: <https://www.youtube.com/watch?v=LbB>
2. .En rouge: Avenue Charles Helou et Avenue Pasteur. Base GoogleEarth



1



2

1. Etalage de fruits, jusque sur la route. Photos personnelles
2. Vendeur de knefeh: Photos personnelles



1



2



3

1. Hommes assis sur des boîtes métalliques sur le trottoir. Photos personnelles
2. Mobilier sur îlot, appropriation du trottoir. Photos personnelles
3. Hommes assis sur la bordure de la route. Photos personnelles

- quotidienne dynamise le quartier. Les rues Charles Helou et Gouraud rejoignent toutes deux, respectivement par le nord et par le sud, la place des Canons avant d'arriver à la place de l'Étoile qui s'y juxtapose.

En plus des terrasses, cafés, restaurants, magasins qui se situent dans ces rues, la place de l'Étoile, symbolise la mixité religieuse par la présence de plusieurs mosquées érigées aux côtés d'églises. Quant à la place des Canons aussi appelée place des Martyrs, qui témoigne de l'histoire doublement meurtrière au centre de la capitale, elle offre un attrait touristique par la dite beauté architecturale et par ses établissements luxueux. Anciennement appelée place des Canons, elle prit le nom de place des Martyrs, suite à mai 1916 lors de la pendaison de 6 nationalistes libanais au temps de la présence ottomane qui servit d'exemple pour mater la population. Pour rendre hommage à ces hommes, Henri Gouraud dont son nom fut donné à la rue citée, proposa de changer l'appellation par la place des Martyrs, sur laquelle se trouve une statue en bronze pour appuyer le mémorial. Par ailleurs, cette statue témoigne, par ses impacts de balles, de la guerre civile de 1975.

Ces places, étant flanquées de divers magasins souvent luxueux, de cafés,

restaurants, et du musée national de Beyrouth, viennent compléter les activités des rues précédemment citées. La présence touristique du quartier en plus de la jeunesse beyrouthine, est un lieu dynamique à toutes heures de la journée et de la nuit. Non fixes, et stratégiquement intéressants, un nombre non négligeables de vendeurs ambulants à brouette et autres travailleurs de la rue s'y croisent et interagissent. Parmi cette diversité d'acteurs se trouvent des enfants, dont les enfants travailleurs.

La voiture

Cependant la notion de rue au Liban ne peut être expliquée sans prendre en compte le facteur de la mobilité. Le fonctionnement de la mobilité se fait de façon informelle, comptant sur une mise en place empirique des individus, n'est de loin pas un système collectif fonctionnel et efficace. Bien que les réglementations de la rues et code de la route existent, elles ne sont pas forcément mises à exécution. Malgré la manière plutôt anarchique et chaotique de l'utilisation de la rue, se déroule quotidiennement un fonctionnement relativement continu des activités de la rue, sans pour autant être fortement mis à mal par le non-respect des réglementations. Un feu rouge au Liban, devant signifier comme dans notre



1

société un arrêt complet du véhicule, est interprété par l'automobiliste comme lui permettant toutefois de continuer à rouler, mais en prêtant une plus grande attention à la circulation et aux usagers prioritaires. Or cette priorité des usagers se base elle-même sur une interprétation très personnelle du code de la route.

Les infrastructures ne sont certes pas aussi performantes que dans les pays occidentaux, mais leur attribution non intrinsèque les rend obsolète. Les

lignes de démarcation des voies sur la chaussée ne sont pas respectées, la route libanaise est investie pas les usagers dans la totalité de ses capacités spatiales physiquement présentes. Ceci pose un problème dans le cas de besoin d'interventions rapides, telle une ambulance ou un camion pompier, n'arrivant pas à se frayer un chemin suffisamment efficace pour répondre dans les meilleurs délais aux besoins des gens en difficulté.

1. Autotrade à Sin el Fill: <http://www.dailystar.com.lb/News/Lebanon-News/2014/Dec-05/279995-authorities-work-to-decrease-traffic-over-coming-holidays.ashx>



1



2

1. Rue de quartier défavorisé. Photos personnelles
2. Voiture abandonnée. Photos personnelles



1



2

1. Rue de quartier populaire. Photos personnelle
2. Nettoyeurs de rues. Photos personnelles

L'AUTOSTRADE

On ne peut également aborder la question de la route au Liban sans aborder « l'autostrade », construite dans les années 1950, qui correspond notamment à la partie Nord de l'autostrade Libanaise. Cette autostrade longe le littoral du pays, connectant les anciennes Cité-États, s'interrompant à Beyrouth. Un autre axe principal, part de ce nœud d'interruption de la capitale pour traverser perpendiculairement le littoral de Liban, traversant les montagnes. Ces trois convergences à Beyrouth contiennent un flux quotidien très conséquent, dû à l'attractivité de la capitale par la présence de la centralisation administrative, professionnelle et culturelle. De plus, l'autostrade peut être mise en comparaison avec le « Strip de Las Vegas », car elle se caractérise par la prédominance des enseignes publiques et autres panneaux publicitaires dans ses abords. Elle reflète également les mixités sociopolitiques par la signalisation de la présence des milices libanaises avec leurs drapeaux ou leurs enseignes.

La densité programmatique est aussi présente aux abords de l'autostrade, s'expliquant par son attractivité due à son passage presque incontournable des usagers cherchant à accéder à Beyrouth. Cette variété

programmatique comportant autant des cafés, restaurants et commerces accentue encore plus le flux quotidien de l'autostrade. Certains programmes tels que l'équivalent des « drives » ou autres services rapides ont su tirer avantage de la situation s'implantant le long de l'autostrade. Sans avoir à quitter son véhicule, des employés viennent prendre commande auprès des voitures arrêtées près de leur établissement. Du fait de l'attractivité de la capitale, l'autostrade a pour particularité d'être partiellement dédoublée. A sens unique mais variable selon l'heure, le dédoublement de l'autostrade permet de décongestionner selon les heures de la journée en fonction du cycle de l'attractivité de Beyrouth. Malgré le dédoublement, aux heures de pointe, l'autostrade et son dédoublement ont amené le flux de véhicules à une vitesse moyenne se situant autour de 10 à 20 km/h.

Inversement à l'autostrade, la route du littoral ne bénéficie pas de cette agglutination et de la multitude de services de l'autostrade, passant elle, par des zones industrielles. Plus étanche, elle est toutefois ponctuée par des points de raccord avec l'autostrade. Les zones résidentielles sont pour la plupart construites entre l'autostrade et le bord de mer. Bien que congestionnée, l'autostrade constitue l'axe



1

principal voire incontournable pour tout accès à la capitale, que ce soit par l'utilisation de voitures (pour les riches) ou de transport communs (pour les pauvres), justifiant la densité résidentielle à ses abords. Le panorama que l'autoroute proposait aux usagers à sa construction, offrant autant la vue presque ininterrompue sur la mer, bordée par des arbres, a été remplacée par un front d'immeubles toujours plus hauts et plus présents, par les affiches publicitaires, les arbres n'étant

plus, abattus afin d'élargir les voies. La définition de l'espace public, « représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui est à l'usage de tous, soit qui n'appartient à personne (en droit par ex.), soit qui relève du domaine public ou, exceptionnellement, du domaine privé ». Cette définition fait de cette autoroute, par la multitude de fonctions qu'elle contient, un espace public en elle-même.

1. L'autostrade et ses affiches publicitaires. Frank BOUTONNET. <https://www.youtube.com/watch?v=RDODjjvaskQ>



1



2

1. L'autostrade et ses affiches publicitaire. Frank BOUTONNET. <https://www.youtube.com/watch?v=RDODjjvaskQ>

2. L'autostrade. Frank BOUTONNET. <https://www.youtube.com/watch?v=RDODjjvaskQ>



1



2

3. L'autostrade. Photos personnelles

4. L'autostrade. Photos personnelles

Transports publics

Bus et services sont les deux types de transport en commun qui desservent Beyrouth aujourd'hui. Il n'existe pas d'infrastructure de mobilité qui soit toujours en exploitation : les rails du train reliant Tripoli à Beyrouth sont aujourd'hui recouverts ou cannibalisés par des constructions illégales ; le réseau de tramway qui desservait Beyrouth a été entièrement démantelé. Dans les années 1960, le réseau public de tramway à Beyrouth se trouve éliminé au profit d'une meilleure circulation automobile, ne laissant apparaître que quelques rares résidus de son existence passée. De plus, la mauvaise réputation des transports publics en raison de son manque de ponctualité due à la mauvaise gestion logistique et infrastructurelle du réseau routier, n'encourage pas la population motorisée à privilégier le choix des transports communs. La tautologie de cette idée rend le déplacement automobile un choix par défaut, faute d'existence d'alternative tout aussi, voire plus confortable.

Cette conception innée de ce mode de déplacement induit une métrique automobile, prenant une place cruciale dans la conception urbaine, mais ayant un effet néfaste sur la gestion et l'organisation des espaces

piétons. Les déplacements à pieds se parcourant que sur de faibles distances, faute d'entretiens des routes (nid de poules, flaques d'eau profondes en cas de pluie, irrégularités et obstructions des chaussées), la démarcation entre les espaces piétons et automobiles devient obsolète, se dégrade voire s'efface au profit des automobiles. Les divers usagers autant piétons que motorisés, évoluent dans un environnement où ils s'entremêlent, comptant sur l'attention des usagers, le plus fort faisant attention au plus faible. Il est assez amusant de constater que la rue est également un lieu de théâtralité, où l'image des individus est diffusée par le biais de leur véhicule, utilisé aussi comme moyen de mise en évidence de réussite sociale. Leur voiture est aussi utilisée humoristiquement par l'inscription de slogan sur l'arrière de ces dernières.

HUBS ET ESPACES RÉSIDUELS

On peut constater qu'à l'intérieur de cette ville de forte densité, les nœuds de centralités tels que les station de bus, certains ronds-points ou dessous de pont, ne sont pas l'objet d'aménagement urbain mais ont valeur d'espaces résiduels. Dans des lieux sans réelles fonctions, comme le pont de



1

Mar Michael ou le rond-point de Dora, au-delà de ceux qui s'en vont à un rendez-vous, d'autres passent leur temps d'attente de différentes façons. Certains prendront un café, pendant que d'autres fumeront un narguilé, ou liront le journal, jusqu'à l'arrivée de leur bus. Pendant ce temps, les annonceurs de bus et vendeurs de billets s'installent sur des chaises ou autres éléments sur lesquels ils peuvent s'asseoir et discutent entre eux.

Certains de ces lieux étant couverts, il est facile d'imaginer des interventions architecturales permettant d'améliorer leur caractéristique publique, ne serait-ce que par de légers changements dans le mobilier urbain (revêtements de sol, bancs, luminaires, abris). Ces changements profiteraient autant pour les usagers de ces transports publics, pour les personnes travaillant à cette tâche mais aussi pour le reste de la population.

1. Sous le pont du Hub de Cola: <http://archpeace.blogspot.ch/2011/07/under-bridge.html>

La ville n'ayant plus une seule centralité se présente comme un ensemble de points attractifs distincts, parsemés dans ses quartiers. La gentrification ainsi que l'enclavement des diverses communautés dans certains quartiers, rendent les espaces publics nuancés, dont la couleur dépend de leur qualification religieuse sociale ou ethnique.

En parallèle, le nœud de mobilité que représentait le Bourj¹ a subi un éclatement et s'est démultiplié aux abords de la ville, dont l'étendue reste très subjective bien qu'elle semble de plus en plus se prolonger le long du littoral. Toutefois, ces « hubs » continuent à être des lieux d'activité, principalement populaires, où convergent toutes les trajectoires desservant Beyrouth : les transports en commun et les voitures individuelles représentent des réalités très contrastées et les intersections de leurs trajectoires seraient capables de générer une coprésence, une altérité et une sérendipité, par ailleurs improbables.

Par conséquent, la question de la mobilité et de sa capacité à générer de l'espace public dans l'urbanité devient centrale, et est d'autant plus pertinente au vu de la fragmentation socio-territoriale que connaît le Liban depuis la fin de la

guerre civile et du caractère monochrome des espaces publics aujourd'hui présents dans la ville.

Par ailleurs, dans *Vivre et créer l'espace public*, les auteurs explicitent les quatre enjeux des espaces publics, présentés comme « interdépendants mais spécifiques » (Bassand, Compagnon, Joye, Stein ; 2001 ; p.13). Ils touchent à la question de la mobilité et de l'accessibilité à l'ensemble de l'urbain ; aux usages « civils, festifs et culturels, commerciaux plus ou moins réguliers », aux différents modes de sociabilité, à l'identité. Nous retrouverons dans cette analyse des aspects relatifs à ces enjeux qui permettent d'appréhender le phénomène dans son ensemble.

1. Le Bourj est la désignation du vieux centre ville



1



2

1. Le hub de Cola: <http://archpeace.blogspot.ch/2011/07/under-bridge.html>
2. Pont Mar Mikhael. Photos personnelles



1



2

1. Le hub de Dora: <http://archpeace.blogspot.ch/2011/07/under-bridge.html>
2. Pont Mar Mikhael. Photos personnelles



1



2

1. Hub de Dora, Travailleurs à l'ombre: <http://archpeace.blogspot.ch/2011/07/under-bridge.html>
2. Rond-point du hub de Dora: <http://archpeace.blogspot.ch/2011/07/under-bridge.html>

Sociologie de l'enfance

“Toute ta vie tu resteras l'enfant que tu fus, car ce sont les évènements de l'enfance qui conditionnent toute l'existence.”

Romain Guilleaumes

L'idéal l'enfance

L'image occidentale que nous concevons de l'enfant est celle d'enfants qui jouissent de leurs droits et de leur innocence. Leur univers social se crée dès les premières années de la vie. Depuis la petite école, ces enfants en rencontrent d'autres du même âge, encadrés par des adultes et assimilent les premières règles de vie en société. Ils apprennent à écouter, à partager, à obéir, à attendre et à communiquer. Souvent après les heures d'écoles, arrive l'heure de quelques activités scolaires où certains recevront des cours de musique et d'autres feront du sport. Les années passent et ces enfants grandissent avec un bagage intellectuel de plus en plus sophistiqué jusqu'à ce qu'ils choisissent une orientation pour leur futur professionnel. Pendant que ces étudiants se soucient de leur scolarité, c'est le rôle de leurs parents et aussi de l'État de prendre soin d'eux. Les enfants ne devraient nullement avoir besoin de se soucier de savoir si le soir, à table, leur assiette sera pleine ou non, en cas de maladie s'ils seront soignés ou pas, si lorsque l'hiver approche, ils auront une couverture pour se réchauffer ou pas... Ainsi se déroulent ce que beaucoup d'adultes appellent les plus belles années de leur vie.

La réalité de l'enfance

Au Liban, comme dans beaucoup d'autres pays, les différentes classes sociales amènent ces enfants à vivre très différemment les uns des autres, hors du modèle précédemment cité qui pour beaucoup relève de l'utopie. Une minorité de ces enfants vivent de cette façon, dont certains pourraient être qualifiés d'enfants rois. Tout leur est accordé. Ils sont couverts d'affection, de jeux, de cadeaux même sans raison, sortent de table repus, voient leurs amis lorsqu'ils le veulent, profitent des avantages que la vie et le pays leur proposent. De l'autre côté, existent bel et bien les enfants de la misère, ne bénéficiant pas des mêmes droits et des mêmes avantages que les autres enfants. Ce sont eux les enfants des rues. Mais que font-ils dans ces rues? et pourquoi s'y trouvent-ils? Les rues sont pour eux à la fois leur espace de jeu, mais aussi leur lieu de travail et d'interactions sociales. Depuis leur plus jeune âge, ils évoluent dans ces rues et sont exposés aux différents dangers qu'elles contiennent malgré d'autres aspects plus positifs. En effet la ville et ses rues, sont aussi des lieux de possibilités et de projections de réussites malgré les déviances qui lui valent mauvaise image.

“J’aime les pates et aller à l’école... J’aimerais étudier et je n’aime pas travailler. Mais je travaille pour vivre.”

Givara



1

LES FACTEURS DE TROUBLE

R. Lucchini explique que « les dures et pénibles expériences familiales, marquées en général par des relations familiales troublées, le caractère provisoire des liens et l’abandon de la part de la famille, en général en jeune âge, induisent chez ces jeunes de forts sentiments d’insécurité, d’anxiété, de méfiance, d’indifférence, de rancune et

d’agressivité. Ces aspects expliquent l’échec scolaire et professionnel, la délinquance, les fugues de la maison et des foyers de substitution. ». Les conséquences de l’éloignement du cadre familial ou institutionnel les rapprochent de la rue. C’est alors que commence une dérivation du mode de vie par le biais de travail forcé prématuré, par la mendicité, la prostitution ou exploitation sexuelle. Ils sont exposés aux dangers de viol et de toxicodépendance, se rapprochant de l’analphabétisme par l’abandon

1. Photos de la brochure de l’Ecole Insan

de leur scolarité, compromettant en cela leur avenir. Ces changements de comportements rendent plus difficile leur retour au sein de leur famille, envers laquelle ils répètent des attitudes de survie, enseignées par la rue. L'auteur considère que les enfants qui sont à risques majeurs sont ceux « qui dorment dans la rue, ceux qui passent une grande partie de leur journée dans la rue ou ceux qui participent à une institution, telle que l'école, mais qui passent le restant de la journée dans la rue ».¹ Il concerne donc l'enfant abandonné dans la rue de façon éphémère ou pérenne.

L'instabilité émotionnelle due à l'absence affective atteint l'estime que ces enfants ont d'eux et également envers les autres. Ce phénomène est amplifié par des successions d'échecs touchant autant le cadre familial, scolaire et social. Or l'image de soi est considérée comme primordiale dans la construction de soi. Les relations que ces enfants entretiennent dans les rues sont souvent instables, marquées par un manque de solidarité.

La mobilité et dispersion

Il apparaît une certaine dispersion au sein du noyau familial lui-même, puisque bon nombre d'enfants sont placés au sein d'instituts, indifféremment du fait qu'ils aient ou non des

parents ou des familles, ceci dans la plupart des cas pour des raisons financières; en outre, les familles ne disposent en effet pas toujours de la place nécessaire puisque elles sont souvent nombreuses. En effet, les enfants, dans de nombreuses situations, ne vivent pas de manière permanente avec un membre de la famille mais passent de l'un à l'autre et d'une institution à l'autre. Cette instabilité de résidence est une caractéristique que partagent de nombreux enfants. Il apparaît que la situation résidentielle de l'enfant est particulièrement instable puisqu'il alterne entre les institutions de l'État, les organisations privées, les différents membres de leur famille ou encore des familles d'accueil. De plus, les enfants vivent plusieurs changements de résidence en raison de la mobilité spatiale de leurs parents. Cette réalité touche l'enfant défavorisé principalement en raison des guerres affectant le pays ou ceux voisins.

La mobilité est encore plus intense lorsque l'organisation familiale repose sur une structure monoparentale. Il apparaît que dans une structure où l'homme est socialement et émotionnellement exclu du groupe familial, l'exclusion est un facteur important d'instabilité. L'identité de l'homme, quand cette dernière est mise à mal, est vue comme un

1. R.Lucchini. Sociologie de la survie : l'enfant dans la rue

“J'aime manger du shish tawouk et des frites avec du Ketchup et boire du peps. J'aime aussi aller à l'école parceque là-bas je peux écrire, manger et jouer au foot. Je travaille dans la vente de tiquets de lotterie. J'aime aussi manger des hamburgers et du poulet.”

Issa



1

facteur supplémentaire de déséquilibre au sein du foyer et de la structure familiale de l'enfant pauvre. Lorsque le couple est stable, la mobilité résidentielle des enfants diminue. Il n'est pas fréquent que tous les membres de la fratrie vivent sous le même toit. D'après le même auteur, seul un tiers des enfants partagent le même lieu de résidence familial avec tous les membres de la famille. Le placement en institution est souvent le fruit d'une grande détresse familiale, qui empêche les parents et

notamment la mère de pouvoir correctement à l'éducation de l'enfant. Ainsi, l'auteur écrit que « la famille pauvre est très exposée à la moindre défaillance de l'un ou l'autre de ses membres remplissant une fonction nourricière et éducative »². Il souligne que la déambulation de ces enfants dans différents foyers peut être une stratégie de survie, compensant les failles de la famille défavorisée. Il y a une multiplicité des placements qui est caractérisée par son caractère temporaire. « La mo-

1. Photos de la brochure de l'Ecole Insan

2. R.Lucchini. Sociologie de la survie : l'enfant dans la rue

bilité spatiale, la dispersion des membres de la fratrie et l'alternance des enfants entre différents lieux de résidence sont des constantes de l'organisation familiale ». Il semble qu'il existe une relation entre les conditions matérielles de vie de famille et la revendication de l'enfant. En effet, plus les conditions de vie sont précaires et plus l'enfant revendique son droit de résider chez lui. Les enfants ont besoin d'une référence stable et cela est encore plus vrai chez les « enfants des rues ». « La crainte de l'exclusion socio-affective est présente chez la plupart des enfants et influence les relations qu'ils entretiennent avec l'environnement socio-familial ». Les enfants ont comme unique besoin un foyer stable.

La composante identitaire, a une dimension tant cognitive qu'affective, nécessaire au développement de l'enfant. Les institutions ont souvent comme rôle de se substituer au rôle de la structure familiale, l'enfant se voit associer à un groupe auquel il finit par s'identifier et qui lui sert de référence. Les enfants livrés à eux-mêmes vivent une série d'abandons. Cependant, l'enfant, qui ne peut résider chez lui, ne considère par la rue comme un élément central de son quotidien.

L'importance de la rue reste moindre

en comparaison des autres références de l'enfant. « La rue n'apparaît pas être une alternative valorisée par l'enfant ». Elle est avant tout un lieu de vie avant d'être un endroit de passage ou de travail. Lorsque l'enfant est placé en institution, il existe une relation d'aide entre l'enfant et la structure d'accueil, toutefois, la référence qui en découle ne semble pas être de type identitaire mais plutôt de nature instrumentale.

L'exclusion

Il apparaît que l'analphabétisme et la rupture familiale sont les deux critères d'exclusion des enfants ayant pour finalité tragique de les livrer à eux-mêmes. En effet, l'analphabétisme est un handicap privant ses enfants de leur dignité. Il existerait deux grands groupes. D'une part, il y a les enfants placés dans une institution et qui rentrent chez eux durant le week-end et les vacances scolaires. « Ils se caractérisent par une recherche constante de contacts avec les différents membres de la famille et en particulier leur mère »¹. Ces enfants sont pour la plupart à l'écart du travail de rue. D'autre part, il y a des enfants qui ne sont pas placés dans une institution mais qui résident dans leur famille. Ils exercent des activités dans les rues afin de pouvoir subvenir à une

1. R. Lucchini. Sociologie de la survie : l'enfant dans la rue

“J'aime aller à l'école... J'aime aussi manger des fajitas et des pâtes et aller travailler à mandier dans les rues comme ça j'aurai beaucoup d'argent et j'achèterai une voiture.”

Hassan



1

partie de leurs besoins ou de ceux de la famille. Les enfants sont confrontés à la rue, nonobstant ils bénéficient d'un foyer et sont parfois même scolarisés. En outre, il est très fréquent que les enfants passent d'une catégorie à une autre. « Les relations familiales des enfants des deux groupes sont une fonction de la situation matérielle et résidentielle de la famille, de son type d'organisation, de la mobilité résidentielle de l'enfant, de la place que la rue et les activités régulières occupent dans le quotidien

de l'enfant, de ses représentations familiales ». Le quotidien des enfants, résidant chez eux, est généralement structuré par des activités scolaires et lucratives. La rue représente dans de nombreux cas de figure la seule alternative à la famille et aux problèmes que l'enfant peut rencontrer.

1. Photos de la brochure de l'Ecole Insan

LES ACTIVITÉS DANS LES RUES

Les enfants, travaillant dans la rue, revendent pour la plupart des objets qu'ils se sont procurés à bas prix. Il existe différents cas de figure, en effet certains enfants travaillent tous les jours tandis que d'autres n'exercent une activité lucrative que quelques jours par semaine et fréquentent parallèlement l'école. Il existe une multitude de petits travaux dans la rue permettant à ces enfants de pouvoir recevoir quelques pièces pour aider leurs familles : vendeurs ambulants, cireurs de chaussures, commis de courses et bien d'autres tâches plus pénibles. Les emplois étant de durée indéterminés, ou pas suffisamment rentables à eux seuls, les enfants doivent se « pluridisciplinariser ».

Riccardo Lucchini dit que « l'enfant est souvent le dernier maillon d'une chaîne de sous-contrats »¹ ; en d'autres termes l'enfant est d'avantage exploité et moins payé. En effet, les conditions de travail de l'enfant dépendent exclusivement de la personne qui l'emploie. Les activités sont informelles et par conséquent précaires. Il n'y a pas de stabilité de l'activité des enfants dans la rue, il est très fréquent, qu'ils passent par des phases

qui ne comportent aucune activité. En pratique, il apparaît que l'enfant travaille le plus souvent à son compte et n'est pas forcément sous la subordination d'un employeur. Dans la plupart des cas, la vente d'objets par les enfants de la rue n'est pas subordonnée à la valeur d'un prix, mais à la générosité de l'acheteur.

Par ailleurs, les enfants disposent d'une échelle de préférence concernant les activités lucratives dans les rues, en effet, la mendicité est considérée comme valorisée alors que l'activité indépendante est la plus valorisée. Pour varier leurs sources de revenus et selon le type de travail que ces enfants exercent, ils sont menés à être très mobiles, faisant d'eux des nomades des rues. Les enfants de la rue et les enfants travailleurs n'ont pas d'activités lucratives comparables.

Différents types d'enfants

Pour Riccardo Lucchini, il y a deux types d'enfants définis par rapport aux conditions de travail dans la rue. Il y a d'abord, le type de l'innovation : il s'agit de l'enfant qui investit et qui prend des risques, il diffère ses gratifications. Puis, il y a l'enfant immédiatiste pour qui la consommation immédiate est plus importante que les autres considérations.

1. R. Lucchini. Sociologie de la survie : l'enfant dans la rue



1

L'auteur expose que toute personnalité sociale comprend quatre dimensions principales : l'autorégulation (aptitude à définir des objectifs, à être autonome), l'accommodation (aptitude à se plier à des contraintes extérieures et à adapter des moyens à des fins non nécessairement choisies), la coopération (aptitude à collaborer avec autrui et faire preuve de loyauté/solidarité) et la sensibilité (aptitude à imaginer, à inventer, à ressentir, à avoir un idéal). L'en-

fant innovateur aurait une sensibilité et une aptitude à coopérer plus importante que l'enfant immédiate. Ce dernier est plutôt défini par une soumission aux contraintes extérieures et la collaboration épisodique avec autrui. L'enfant institutionnalisé n'est pas un enfant de la rue, en effet la rue ne constitue pour lui qu'un caractère résiduel et n'est pas au centre de ses intérêts et de ses ressources. Les enfants des rues ne sont pas un ensemble homogène sur le plan psychosociologique.

1. Enfants mendiants vers les voitures: <https://livesimpletheblog.wordpress.com/2013/08/22/street-children-lebanon/>

Entre vouloir et devoir

On peut distinguer les enfants « dans la rue » dont les enfants fugueurs font partie, des enfants « de la rue » concernant les enfants travailleurs. La différence entre eux est en premier lieu une question de choix ou de non choix. Mais la distinction ne s'arrête pas à la raison et à l'action de ces enfants. La connaissance qu'ils ont de la rue varie donc, et avec leur propre comportement. Ces nomades des rues ont chacun un intérêt à s'y trouver, qu'il soit affectif ou financier. Ces enfants dotés d'un fort individualisme, ont une attitude négative envers les autres personnes. Il est fréquent qu'ils recourent au vol et à la violence.

Les enfants « dans la rue », donc les vagabonds et les mendiants, sont dans l'immédiateté de leur situation. Ils cherchent à trouver le moyen de subvenir à certains besoins dans le plus court délai, ne pouvant compter que sur eux. Ces enfants, inversement aux enfants dans les rues, ont un meilleur sens du partage et de la solidarité envers leurs semblables. Ces enfants considérés comme des adultes par leurs parents, capables de travailler et d'aider le foyer, leur donne une meilleure image d'eux-mêmes. Malgré la déplaisance du travail, l'enfant est positivement considéré et

accepte plus facilement sa condition de vie. Ceci n'est pas systématique car les conditions familiales ne sont pas toujours saines pour ces enfants travailleurs. Pour les enfants de la rue, donc les enfants voyageurs, ils ont un but lucratif. Ces enfants ont une notion rationnelle de leur présence et de leur travail dans les rues.

L'enfant fugueur

L'enfant « de la rue » est celui qui souvent fugue, passe son temps, nuits et jours, dans la rue. Les raisons de ces fugues sont d'ordre familial et social. L'enfant va donc à la recherche d'une forme de liberté en s'échappant du cadre familial ou d'assistance, le mettant face au danger des rues, au détriment de leur formation et de leur éducation. La démarche des enfants de fuguer est personnelle, relevant de la propre initiative de ce dernier. La mauvaise estime de soi et des autres qu'ont les enfants fugueurs induit naturellement des problèmes de comportement.

L'enfant mendiant

La mendicité exercée par ces enfants peut parfois être vue sous un moins mauvais œil, car ces enfants sont parfois protégés par les adultes, (selon la société en question). Par conséquent, ils interagissent facilement avec les



1

autres individus et autres enfants du même monde, et se distraient avant de rentrer chez eux. La mendicité chez l'enfant peut autant être volontaire, mais peut aussi être forcée. Dans le cas de l'obligation à mendier, ce sont souvent les familles de ces enfants mêmes qui les y contraignent.

L'enfant travailleur

L'enfant travailleur n'est pas, ou très rarement, le fruit d'une démarche personnelle. Il est souvent forcé ou

fortement sollicité. Ce sont souvent les garçons qui sont envoyés gagner de l'argent pour aider sa famille. Les filles sont plutôt gardées à la maison, et aident aux tâches ménagères. Ceci est surtout le cas dans les sociétés plus traditionnelles qui considère que la femme n'a pas besoin de travailler, ou que certaines tâches ne soient pas appropriées pour les filles (mécanique, construction...) ce qui est le cas au Liban, du moins pour une partie de la population libanaise ou résidente.

1. Enfant vendeur de roses pendant les embouteillages: <http://www.dailystar.com.lb/News/Lebanon-News/2013/Oct-29/236103-solving-lebanons-child-labor-crisis.aspx>

L'utilisation de la rue et son image chez l'enfant

L'enfant sans activité lucrative conçoit la rue comme étant un lieu de passage pour accéder à une activité acceptée par la société. Un sentiment de malaise s'installe si ces enfants s'y trouvent sans légitimer leur présence par une activité. Ils se sentent sous le regard jugeur des passants et ne veulent pas être associés à l'image négative que porterait la société à leur égard. Ils n'éprouvent aucune fierté à s'y trouver bien que ne craignant pas la rue pour les dangers mais par les désagréments des intempéries. Or la rue est un lieu où se présentent des opportunités que l'enfant peut saisir ou provoquer afin de remédier à l'ennui. Elle est également source de liberté mais avec ses sources de danger. Inversement à l'enfant qui ne travaille pas dans la rue, celui qui la fréquente et l'utilise à des fins lucratives, conçoit la rue comme un lieu d'apprentissage, sans se référer personnellement à la rue de son quartier d'habitation. Il sait différencier les rues, celles du centre-ville n'étant pas les mêmes que celles en périphérie dont les enfants travailleurs proviennent.

Les rues sont pour eux des lieux d'interactions sociales et l'enfant doit apprendre à fonctionner avec ses pairs

afin de rentabiliser son temps de travail. De plus, ce lieu de travail étant partagé avec des enfants de mêmes conditions, l'enfant doit apprendre à vivre dans cette communauté dans laquelle s'instaure souvent une hiérarchie et respecter certaines règles non écrites dont la répartition du territoire. Les décisions que les enfants travailleurs peuvent entreprendre à vouloir quitter la rue pour des lieux d'assistance, à court ou long terme, ne suit aucune règle expliquant cette alternance. Ces choix dépendent de chaque enfant particulièrement et ses aptitudes à interagir dans la rue ainsi que son aisance en ces lieux.

Conserver les enfants dans ces lieux d'assistance n'est de loin pas facile, les éducateurs étant conscient de l'attrait que les rues représentent chez les enfants, même si de leur plein gré ils cherchent l'assistance dont ils reconnaissent des aspects positifs. Riccardo Lucchini dit que le choix de la rue ou celui de l'assistance n'est pas le résultat d'une équation incluant la notion d'avantages et de coûts, mais que « la composante symbolique, et donc culturelle et identitaire, du rapport aux champs d'interaction se combine avec la motivation utilitaire »¹. Il n'est pas question d'absence d'éléments volontaristes mais de leurs subordinations aux aspects routiniers et à la conscience pratique

1. R. Lucchini. Sociologie de la survie : l'enfant dans la rue



1

que ces enfants ont avec leur rapport à l'environnement social. La place de la rue dans le système de représentation de l'enfant, et donc son importance pour son système identitaire, dépend, entre autres, des besoins qu'il ressent, signifiant la diversité des cas de ces enfants des rues. Les enfants ayant des activités lucratives dans ces rues ne s'y trouvent pas de manière arbitraire ou hasardeuse. Au contraire, leur compréhension des rues et de leur organisation leur permettent d'y établir un parcours

endossant un métier de circonstance et de situation relative. L'acceptation de la rue par les enfants qui y travaillent, de par leurs connaissances qu'ils en ont, explique que malgré la prise en charge de ces enfants travailleurs, certains et même beaucoup d'entre eux, cherchent à y retourner même sans y exercer d'activité lucrative. Ceci signifie que l'image de la rue chez l'enfant travailleur n'est pas seulement celle du lieu de travail, mais aussi celle d'un espace ludique. Cette considération ambivalente

1. Enfant nettoyeur de pare brise pendant les embouteillages: <http://bierut-hamra.blogspot.ch/>

a également comme facteur d'influence l'aspect urbanistique et architectural de ces rues. Le sentiment identitaire est relié à la discrimination et à la protestation comme forme de réaction de l'autre, mais également par les routines et à la conscience pratique dont ils sont les acteurs. R. Lucchini dit que « en règle générale, plus la discrimination est importante et plus le système identitaire de l'individu est centré sur la dimension sociale de son identité ». Cette règle ne s'applique pas uniquement à ces enfants travailleurs mais bien à tout le monde, dont l'appartenance ethnique, sexuelle, religieuse, son origine spatiale ou sociale peut être des facteurs discriminants. Or cette forme de revendication identitaire à la rue apparaît lorsque l'enfant ne s'y trouve pas, mais bien lorsque ce dernier se trouve au sein de sa famille ou dans un centre d'accueil.

De plus, l'enfant accentue certains traits d'identité, de caractère d'appartenance comblant les manques sur d'autres points de référence. Ainsi selon le caractère restrictif à leur égard, ces enfants vont revendiquer des appartenances opposées afin de se débarrasser des désagréments. Afin de parier à leurs stigmatisations, il se peut que l'enfant, comme un jeu de rôle, endosse une autre identité.

QUELLES AIDES

Quelles lois pour eux ?

L'école est obligatoire au Liban jusqu'à l'âge de 13 ans. La majorité des enfants qui commencent à travailler ont 14 ans, l'âge légal pour certains métiers. Beaucoup d'enfants qui n'ont pas d'autres choix que de travailler avant l'âge légal mentent sur leur âge afin de trouver du travail. Au-delà du vouloir, il n'est pas toujours évident de s'aligner aux lois de travail chez l'enfant, ceux-ci, n'ayant pas systématiquement de papier pouvant attester leur âge, les rendant exploitables car inexistantes aux yeux de la loi.

Des ONG ont rédigé diverses lois concernant les enfants dont L'OIT, l'UNICEF et l'ONU, voir annexes. Censés être protégés par les lois sur le travail des enfants, dont l'Organisation Internationale du Travail (OIT) est la 1ère organisation qui a réglementé le travail des enfants, il en est tout autrement. Le 26 juin 1973, l'Assemblée Générale de l'OIT adopte un texte juridiquement contraignant fixant l'âge minimum légal de travail à 15 ans. La Convention 138, entrée en vigueur le 19 juin 1976, a été élaborée pour réglementer le travail des enfants en fixant un âge minimum de travail



1

que les États sont tenus de respecter. L'UNICEF écrit dans l'article 32 sur le travail des enfants: « L'obligation de l'État de protéger l'enfant contre tout travail mettant en danger sa santé, son éducation, son développement, d'établir des âges minimaux d'admission à l'emploi et de spécifier les conditions d'emploi. » L'article 27 de l'UNICEF: « Le droit de l'enfant à un niveau de vie adéquat, la responsabilité primordiale des parents de le lui assurer et l'obligation de l'État de faire

en sorte que ces responsabilités puissent raisonnablement être assumées et soient assumées dans les faits, si nécessaire par le recouvrement de la pension alimentaire ». Le non-respect de ces lois n'a pas l'air de surprendre dans la société libanaise. Il n'est pas rare de voir des enfants dont l'âge est visiblement inférieur à l'âge requis, travailler dans les rues, sous le regard désintéressé des passants et même des forces de l'ordre. Dans les quelques cas où les employeurs porteraient une in-

1. Enfants vendeurs dans la rue, à côté d'un agent de police et des militaires. Photos personnelle

quiétude au sujet de la loi, ce sont les enfants eux-mêmes qui mentent sur leur âge pour être embauchés. On pourrait penser qu'une carte d'identité ou qu'une quelconque attestation de citoyenneté remédierait à cette problématique, or il est fréquent dans que la classe sociale défavorisée, que certaines personnes ne détiennent aucun papier de citoyenneté légitimant leur identité, et ce parfois depuis plusieurs générations.

Les enfants de situation irrégulière au Liban sont exclus du système éducatif, social et juridique. Les provenances d'origines diverses, Irak, soudan, Syrie, Ghana... où ils ont pu subir des traumatismes avant d'arriver au Liban, en plus de vivre dans des conditions de pauvreté, ou de provenir de familles à problèmes, engendrent des difficultés sur ces enfants, qui se sentent stigmatisés par le regard des autres et n'arrivent pas à trouver leur place dans la société.

L'identité libanaise

Sans papiers, ces enfants n'existent pas aux yeux de l'état. De plus, leur marginalisation de la société par ce fait porte atteinte à leur dignité. D'après la vidéo de l'Ecole Insan¹. Ces enfants subissent l'exclusion et la marginalisation de par leur provenance étrangère ou so-

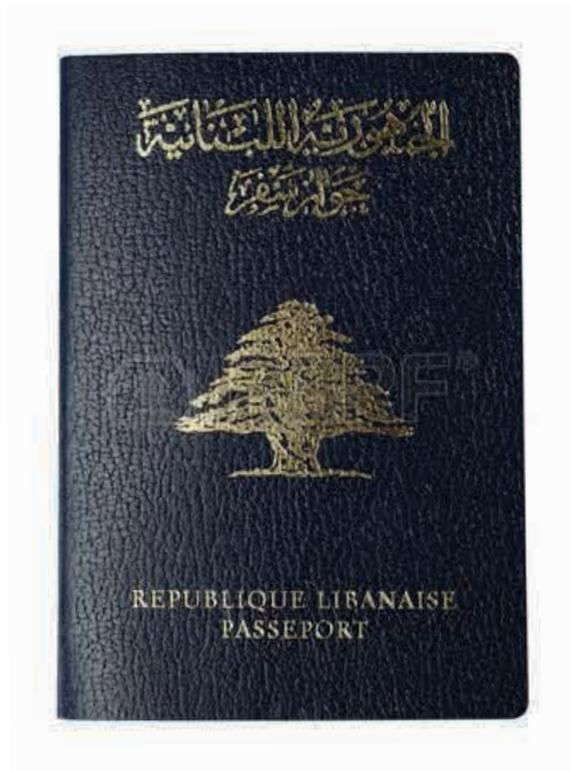
ciale dont témoigne leur apparence. Une autre vidéo intitulée Apatride au Liban relate l'histoire de Leal¹, qui bien que de parents libanais n'a pas obtenu la nationalité étant donné que son père n'était pas enregistré. Elle dit: « Etre apatride, c'est comme ne pas exister, vous n'existez tout simplement pas. Vous vivez dans un monde parallèle sans aucune preuve de votre identité ». De plus, elle n'a pas pu enregistrer son mariage avec un libanais car étant apatride, et n'a pas non plus pu enregistrer ses enfants car n'étant pas reconnus par l'État.

Un autre témoignage porte sur deux sœurs apatrides au Liban, Zeinab et Manal², car leur père est de nationalité égyptienne bien que leur mère soit libanaise. L'une d'elle dit: « Tout ce qu'on sent, c'est qu'on existe physiquement mais pas en tant qu'être humain. Je ne peux pas réaliser mes objectifs. Je vis simplement par ce que je suis vivante. Mieux vaut ne pas exister qu'être apatride ». Zeinab avait quand même intégré l'école et avait même obtenu une bourse d'étude qui couvrait la totalité de ses frais pour aller au Canada. Elle a dû la refuser ne pouvant pas quitter le territoire sans passeport.

Ces témoignages expliquent à quel point ces irrégularités de situation au sein du Liban portent préjudice

1. Apatride au Liban : L'histoire de Leal: <https://www.youtube.com/watch?v=luWyZB58L2Q>

2. Zeinab et Manal : <https://www.youtube.com/watch?v=Y3knDiSSnew>



1

à leur dignité. Ils soulignent également les difficultés que rencontrent ces apatrides pour se marier, s'installer, voyager, travailler, recevoir des soins médicaux en étant pas régularisé. Même si leur situation était régulière, la discrimination sociale ou ethnique est encore en vigueur. Ces personnes dépendent presque intégralement d'aide d'ONG. Si ces dernières venaient à arrêter de subvenir à leurs besoins, ils retourneraient directement dans leurs conditions initiales, amenant l'ins-

tallation d'un cercle vicieux, s'étalant sur plusieurs générations, sans réel échappatoire possible. Malgré ces lois, la nationalité libanaise se donne par le père. Droit du sang par le père uniquement et pas de droit du sol. Ce qui a pour conséquence que les femmes, bien que libanaises, ayant des enfants avec un étranger, ne peuvent leur offrir la nationalité. Cependant si l'enfant n'a pas de parents connus, il peut alors obtenir de l'État la nationalité libanaise.

1. Passeport Libanais: http://fr.123rf.com/photo_21124025_passeport-libanais.html

Comment les prendre en charge?

La régularisation de leur présence sur le territoire libanais leur donnera ainsi accès aux écoles publiques et trouveront plus facilement du travail et améliorera leurs conditions de vie. Le rôle des éducateurs est d'amener une image positive de l'adulte, inversement à celles connues par ces enfants des rues, où les adultes qu'ils fréquentent véhiculent une image négative. Ces enfants présentent souvent des troubles psychopathologiques, rendant leur intégration ou participation à des activités plus délicates. Il est important de prendre en compte la complexité concernant la normalisation sociale pour s'occuper des enfants des rues et de les aider à devenir autonomes, car malgré leur analphabétisme pour certains, ils sont très vivaces et malins.

« L'image de l'enfant se fonde sur trois principes : d'une part une vision intégratrice et fonctionnaliste de la société, d'autre part la vision comportementale du contexte microsocial, enfin celle du jugement moralisateur. »¹ Les normes étant variables selon les contextes familiaux, régionaux, socioculturels, la prise en charge des enfants au sein d'institution implique une confor-

mation, souvent difficile avec eux. Les diverses règles de vie et de comportement sont souvent la cause de conflit entre les enfants et les éducateurs.

L'assistante sociale de « Mission de Vie », Laure Yozbeck, me fait part de la réticence de la majorité des enfants envers toute forme de discipline et d'autorité. Ce refus de coopération des enfants est peut-être d'autant plus important lorsque ces derniers sont en immersion totale dans les structures de prise en charge. Arraché de leur environnement familial, social, et des rues dans lesquelles ils évoluaient, les ayant amenés à s'adapter selon ces conditions, le changement comportemental et disciplinaire s'opère à tous les niveaux. Il est alors possible que les enfants étant pris partiellement en charge comme dans l'École Insan, subissant moins de bouleversements, acceptent plus facilement cette adaptation.

Le témoignage d'un ancien enfant soldat congolais, nommé Junior, explique que suite à son retrait des forces armées, il a intégré temporairement un centre d'assistance, le temps de quelques mois, avant d'être réintégré dans la société. Il fait part de l'importance pour ces enfants d'être confrontés à d'autres enfants, sans qu'ils aient nécessairement le même

1. LUCCHINI Riccardo. « Sociologie de la survie : l'enfant dans la rue »

parcours de vie, mais surtout sans que ces derniers ne soient tous dans une norme commune, inverse à la sienne. L'enfant a besoin, pour être réintégré, d'améliorer son image, prendre conscience que sa réalité n'est pas universelle et que celle à laquelle il tend est meilleure. Ceci sans se sentir stigmatisé par les autres enfants ou par la société, le considérant comme bourreau et non comme victime.

Il paraît donc important pour aider ces enfants des rues, de le faire progressivement, tout en managant les questions de normalité. L'utilisation de jeux est intéressante, car derrière l'aspect ludique s'exerce aussi la créativité des enfants, s'établissent des règles dont ils doivent se soumettre, et permettent également de les canaliser.

Visites et témoignages

“De rien ne sert le témoignage à qui veut le croire”

Proverbe arabe

LES ASSOCIATIONS

Au cours de mon voyage, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs écoles et centres d'aide, ce qui m'a permis d'analyser les différentes possibilités d'aides aux enfants, ainsi que les types architecturaux qui vont avec. Le but ici est une analyse de ces types comme préalable au projet à venir. Certains des enfants pris en charge par les associations ont été réintégrés à une scolarité normale, ou ont trouvé du travail. D'autres ont dû arrêter leurs études pour travailler, dont certains sont exploités car ils n'ont pas de papiers. Cette visite va également m'aider à comprendre l'aspect programmatique des différentes structures d'aides, permettant une amélioration des conditions de vie des enfants ainsi qu'une possible réinsertion dans la société libanaise.

École Insan

Nous partons au nord-est de Sin el Fil, vers Sad et Bouchryeh, près des quartiers commerciaux, où le père Bertrand de l'Ecole Insan nous attend. D'origine française, il vit depuis une trentaine d'année au Liban. Il parle parfaitement l'arabe et est très bien intégré dans la société.

Pendant notre visite, une femme vient parler au père Bertrand. Je ne comprends pas ce qu'ils disent mais mon père me traduit. Cette femme syrienne, mère de deux enfants, demande au père Bertrand s'ils peuvent suivre les cours dans cette école. Malheureusement la réponse sera négative, ce que je constate par moi-même, voyant cette femme éclater en sanglots. Devant la situation nous sommes complètement impuissants, ne pouvant pas aider cette mère. Lui donner de l'argent ne servirait à rien à long terme. Ce que cette femme a besoin, c'est de scolariser ses enfants, pour leur garantir un futur meilleur. Plus tard nous parlerons avec le père Bertrand de cette situation. Il nous explique que l'Ecole Insan préfère privilégier la qualité de la prise en charge de ces enfants en fixant un nombre limité d'étudiants. Bien évidemment il aimerait en accepter plus, mais il n'est pas en mesure d'y répondre actuellement.

Pour accepter de nouveaux étudiants, il leur faudrait de nouveaux locaux, d'autres professeurs rémunérés et s'assurer de pouvoir donner cette même qualité de prise en charge. La location de leurs locaux se chiffre à 30'000 \$ par année, avec un bail de 3 ans renouvelable. La scolarité des enfants est payante

1. 1'000 LL = 0.65 CHF



1

mais requiert la somme de 50'000 ll/ mois soit l'équivalent de 32.- CHF, qu'ils diminuent de moitié 25'000 ll/mois pour les plus pauvres. Cette somme a pour intérêt d'être un motivateur et une prise au sérieux de la scolarisation. L'école propose aussi des cours de soutien aux anciens étudiants qui ont intégré l'école publique pour assurer leurs insertions. Nous visitons les locaux et le père Bertrand nous montre la ludothèque dont il est fier et nous explique que cette ludothèque profite non

seulement aux enfants de l'école, mais aussi aux enfants du quartier moyennant 250ll par jour par enfant, soit 0.15.-CHF. Chaque vendredi soir et samedi de week-end, l'espace est ouvert à tous les enfants. Il est aussi fier de son établissement qu'ils ont rénové et amélioré. L'école à même une cours extérieurs avec une vue relativement dégagée, choses rare à Beyrouth. Dans la cours se trouvent les toilettes pas complètement fermées, mais surtout des jeux pour enfants qu'ils ont reçus.

1. Elèves de l'Eole Insan, mise en rang avant l'entrée en classe: Photos personnelles



1



2

1. Ecole Insan. Mise en rang avant la rentrée en classe. Photos personnelles
2. Ecole Insan. Toilettes dans la cours extérieure de l'Ecole Insan: Photos personnelles



1



2

1. Ecole Insan. Ludothèque de l'Ecole Insan: Photos personnelles
2. Ecole Insan. Cours extérieure et jeux de l'Ecole Insan: Photos personnelles



1



2



3

1. Ecole Insan. Salle de classe du niveau supérieur. Photo personnelle

2. Ecole Insan. Bol de lait pour les enfants. Photo personnelle

3. Ecole Insan. Lait en poudre pour les enfants. Photo personnelle



1



2



3

1. Ecole Insan. Salle de classe du niveau moyen. Photo personnelle
2. Ecole Insan. Enfants dans la cours. Photo personnelle
3. Ecole Insan. Enfant en retrait. Photo personnelle

Depuis les dix ans d'existence de l'École Insan, environ 120 enfants ont pu continuer leurs études, d'autres ont fait des formations en apprentissage, car ils avaient des âges trop avancés par rapport à leur niveau scolaire pour poursuivre les cours, n'étant pas intégrés par les enfants de leur classe. Le système d'apprentissage est mauvais au Liban. Il existe peu d'écoles professionnelles et les élèves qui intègrent ce type de formation sont souvent exploités par leurs employeurs plutôt que formés à un métier.

Les bénéficiaires de l'École Insan sont les enfants étrangers, réfugiés, apatrides, demandeurs d'asile ou les enfants de travailleurs migrants, qu'ils soient en situation légale ou non. L'École Insan cherche à leur éviter une rupture scolaire et la fréquentation des rues. Cette remise à niveau et/ou la régularisation de leur situation, leur permet ensuite d'accéder à l'école publique. En plus de leur fournir une assistance psychologique, ils reçoivent une éducation dans des conditions descentes. Les assistantes sociales et les psychologues travaillent également avec les familles et l'entourage familial. De même qu'une assistance légale leur est proposée pour avoir des papiers leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie au Liban.

Caritas Liban

Un autre jour, nous allons visiter un centre pour migrant de Caritas Liban. C'est au dernier étage d'un immeuble du quartier pauvre de Bourj Hamoud, que se trouve l'appartement où ils résident. A peine entrée dans l'appartement, je vois une pièce avec une dizaine de femmes d'origines diverses, quelques-unes avec des enfants de bas âge, assises sur des matelas au sol, regardant la télévision. Le centre s'occupe de 35 filles d'une dizaine de nationalités différentes.

Nous avançons jusqu'au bureau de la sœur principale, Nirmala, qui nous reçoit. Elle nous parle de ces femmes et de leurs conditions. Chacune d'entre elles est sans papiers. Elle-même est venue au Liban comme employée et suite aux problèmes qu'elle a eu avec ses employeurs, est venue chercher de l'aide chez Caritas. Ces femmes, dont certaines sont des femmes-enfants, étaient des employées de maison, et beaucoup se sont prostituées et ont connu la violence et la misère des rues. Sans papiers et sans argent, elles ont été accueillies dans ce centre qui les préserve de la rue. Le centre essaye de régulariser leurs situations et de retrouver leurs droits. Beaucoup de ces femmes ont été mise en prison car elles n'avaient pas de situation



1

régulière. Les sœurs de l'association, avec l'aide des femmes qu'elles abritent, préparent des repas qu'elles vont distribuer dans les prisons pour environ 1'000 femmes incarcérées, qui reçoivent de faibles portions de nourriture et souvent avariées.

La sœur principale me raconte l'histoire de l'une de ces femmes. Une employée de maison dans une famille libanaise qui a subi un viol de son patron et est tombée enceinte de lui. Elle a décidé de porter plainte contre

son employeur mais celui-ci a complètement nier les faits, prétendant ne l'avoir jamais touchée. Après la mise au monde de l'enfant, un test de paternité a été effectué et le père était bien le patron de cette femme. Suite au résultat, l'enfant a été donné au père, et la mère a fini en prison pour ne pas avoir de situation régulière. Cette femme est aujourd'hui dans ce centre Caritas, et attend, comme chacune d'entre elles de retrouver avec l'aide des sœurs, une situation régulière, et surtout de retrouver son

1. Caritas Liban, Migrant Center. Soeur Nirmala. Photo personnelle

enfant. Le centre Caritas essaye du mieux qu'il peut d'aider moralement ces femmes en créant une atmosphère conviviale et familiale, en plus de les aider à retrouver leur vie d'avant.

De ces femmes émane un sentiment que difficile à décrire, derrière leur regard vide, j'ai l'impression qu'elles acceptent leur sort, voire se laissent aller, sans espoir d'une quelconque amélioration. Leur dignité? Qu'en reste-t-il quand elles n'ont plus rien? J'ai l'impression que cette situation bien qu'intrinsèquement mauvaise pourrait être améliorée si ces femmes pouvaient retrouver un soupçon de dignité.

Les bénéficiaires de Caritas Liban sont les personnes ayant subi des travaux forcés dans des conditions exploitantes et humiliantes, celles n'ayant pas reçu de rémunération en échange de leur travail ou étant venues sur le territoire pour de fausses promesses ou encore les personnes ayant été contraintes de travailler dans la prostitution ou à exécuter d'autres travaux. Il concerne aussi les personnes ayant subi des abus physiques, psychiques ou sexuels, ceux devant rembourser des dettes ou rendre d'importants recels, sous pression, et celles ayant besoin d'aide et de protection. En gros les personnes victimes de la traite humaine.

Les services qu'ils offrent sont un hébergement sécurisé, un soutien psychologique et une assistance sociale, des conseils, une représentation juridique ainsi que des informations sur leurs droits en tant que victimes. L'association se charge aussi de l'interprétation et d'un soutien dans la démarche de rapatriement, une assistance dans les problèmes concernant les permis de séjour ainsi que les principaux soins médicaux.

Missionaries of Charity

Plus tard nous partirons visiter « Missionaries of Charity, Home of Peace » également tenue par des sœurs catholiques. Arrivés devant la porte d'entrée du bâtiment, nous sonnons et attendons qu'on vienne nous ouvrir. La porte est fermée à clé et est cadenassée. Une sœur nous reçoit et me demande de ne pas prendre de photos à l'intérieur. Après avoir traversé la cours ou se trouvait un tourniquet pour enfant ainsi que quelques femmes âgées qui étaient assises à une table, nous entrons. Arrivés à l'étage, un enfant d'une douzaine d'année vient à notre rencontre et nous souris. Cet enfant est atteint de trisomie, ainsi que la dizaine d'autres enfants âgés de 9 à 14 ans qui se trouvent dans une salle, à enfiler les billes des chapelets sur des



1

fil. Une femme s'occupe d'eux et les aide au bricolage. C'est dans un grand calme que se poursuit l'activité après quelques regards tournés vers nous, notre présence est restée discrète.

Nous poursuivons notre visite et arrivons dans une chambre avec plusieurs lits où une sœur donne à manger à un enfant de 4-5 ans dans son lit à barreaux. Elle s'arrête de le nourrir lorsque nous entrons. J'insiste en vain pour qu'elle continue à s'occuper de lui, nous pouvons at-

tendre qu'elle finisse. L'enfant se met à pleurer. Mon père s'approche de lui et lui parle pour le calmer, sans grand succès. Nous traversons ensuite un couloir vitré donnant sur une autre pièce où une femme prépare une petite fille de un an et demi. Cette petite fille, malformée et déjà opérée à deux reprises d'un bec de lièvre m'arrête du regard. Je suis intimidée par cette enfant. Je la regarde me regarder simplement, avec une petite curiosité de me voir, inconnue, venir à eux. Je retrouve cette petite fille dans

1. Missionaries of Charity. Etablissement vue de l'extérieur. Photo personnelle

la pièce qui nous sépare avec 3 autres de ses camarades du même âge. Sur les 4 enfants, 2 étaient sains. L'autre enfant est atteint par une maladie qui l'empêche de grandir, son corps rigide est celui d'un enfant de 6 mois. Sans parler la même langue qu'eux, je m'accroupis par terre, leur souris et fais d'un geste de la main signe de venir vers moi à la première petite fille, vue derrière la vitre. C'est sur son siège à roulette qu'elle vient me voir et me sourit également. Je passe un petit moment avec eux, le temps que la sœur m'explique que ces enfants ont été trouvés dans des poubelles. Abandonnés à leur triste sort, car mal formés, ou enfants illégitimes, ce qui est punissable au Liban, ou parce que les parents étaient dans l'incapacité de s'en occuper, leur cris depuis les poubelles ont attiré l'attention de passants, qui les ont sauvé d'une mort certaine. Malgré la sérénité de la sœur à qui je demande s'ils ont des manques dans leur structure et me répond qu'ils ont le nécessaire, c'est le cœur lourd que nous repartons.

Les bénéficiaires de Missionaries of Charity sont les enfants abandonnés dont les enfants handicapés moteur et cérébral, ou sains ainsi que les personnes âgées dans la plus grande nécessité. Le centre les prend en charge, leur donne un lit ou dormir, les nourrissent, leur offre des soins

médicaux ainsi qu'une écoute. Ils proposent des activités pour les pensionnaires, surtout pour les enfants. Malgré la petite cour intérieure avec le tourniquet pour les enfants, la structure ne semble pas avoir suffisamment d'espace extérieur au sein de leur établissement, surtout sachant le cloisonnement par son imperméabilité à la rue, qui elle non plus ne possède pas de place publique.

Maison Vie Nouvelle

La dernière association que nous visitons est le centre « Maison Vie nouvelles », un filiale de l'association « Mission de Vie ». Situé à Antélias, banlieue de Beyrouth, c'est sur une colline que se situe l'établissement. Accueillis chaleureusement par le père Wissam Maalouf, fondateur de la communauté et par la sœur Madonna, c'est autour d'un café de bienvenue que j'engage la conversation avec eux. Ils m'expliquent leurs actions envers les pauvres qui se trouvent dans des situations d'urgence. De foi chrétienne, c'est sans différenciation religieuse qu'ils reçoivent les pauvres de l'urgence de toute génération, sans chercher à répandre leur croyance envers les pensionnaires. Le centre comporte environ 120 personnes. Le centre est constitué de 4 bâtiments articulés autour d'une cours, de sorte à réunir architectu-



1

ralement les différentes générations. Un premier bâtiment contient l'accueil, les bureaux, les chambres des religieux, divisé par sexe par étage, et au dernier étage se trouve la partie commune avec leur salle à manger. Un deuxième bâtiment contient les chambres les plus grands et des personnes âgées, eux aussi séparés par étage selon la génération et le sexe. Aux rez-de-chaussée de ces bâtiments se trouvent les espaces communs à chaque génération. Un troisième bâtiment reçoit les plus petits,

avec une garderie, une salle de jeux, des chambres et également au rez-de-chaussée, la salle à manger, les espaces communs et polyvalents. Un quatrième bâtiment vient clore le tout avec ses salles de soins, de consultations et même une salle d'opération, où les médecins viennent bénévolement s'occuper des malades, un espace pour la mise en quarantaine ainsi qu'un étage pour les visites. C'est dans une harmonie intergénérationnelle que le centre fonctionne, où chacun prend soin de l'autre. La seule

1. Maison Vie Nouvelle. Vue introvertie de l'établissement. Photo personnelle

nuance est qu'ils ont préféré séparer les garçons des filles entre 12-35 ans, pour des raisons de comportements entre sexes opposés. Ce sont les filles qui doivent partir de l'établissement.

Je demande à la sœur si elle est d'accord que je parle avec les enfants de leur vie, mais elle préfère que je pose mes questions délicates à l'assistante sociale afin de ne pas les perturber. C'est elle qui me fera part du passé douloureux de certains de ces enfants. Les cas sont récurrents. Souvent la mère ne travaille pas car leur mentalité veut que la femme n'ait pas besoin de travailler mais que ce soit les hommes qui se chargent de gagner de l'argent. Lors de rupture de couple, le père, qui faisait vivre sa famille par son travail, part de la maison en laissant sa famille derrière lui sans leur envoyer de l'argent pour vivre. Ce qui a pour conséquence que ces femmes, sans formation mais surtout sans travail, se retrouvent dans l'incapacité de continuer à s'occuper de leurs enfants, en ne garantissant pas de les nourrir correctement et encore moins de leur assurer une scolarité. D'autre fois, l'instabilité psychologique ou la maltraitance des parents envers leurs enfants ou leur exploitation les ont amenés dans le centre. Dans les cas extrêmes, l'association fait des démarches juridiques afin d'obtenir la garde des

enfants. Ces enfants ont chaque 15 jours la possibilité d'aller voir leurs parents pendant quelques heures, avant de retourner au centre.

La majorité des enfants ont des problèmes de discipline et refusent toute forme d'autorité. Ils ont également l'envie constante de retourner au sein de leur famille, car ne se rendent pas compte des conditions de maltraitance ou des mauvaises conditions dans lesquelles ils vivaient. Or les bénévoles de l'association privilégient une bonne situation familiale aux bonnes conditions matérielles pour l'évolution des enfants. Afin de les aider dans leur construction, chaque enfant a un suivi psychologique d'une heure par semaine. Après avoir quitté l'assistante sociale, je continue ma visite et rencontre quelques enfants qui ont préparé une petite chorégraphie que je vais aller regarder.

Les bénéficiaires de la Maison Vie Nouvelle sont les délaissés, les sans-abris, sans moyens de subsistance de manière permanente, toute personne abandonnée à la rue au péril d'être battue ou en danger de délinquance et de vagabondage, ou abandonnée par sa famille et délaissée par son entourage. Ce sont donc les orphelins ou enfants étrangers ayant perdu contact provisoirement avec leur parent



1

(voyage, prison...) et qui souffrent de leur absence, les sans-papiers ou personnes en situation irrégulière, victimes de difficultés sociales et les jeunes ayant suivi un programme de réhabilitation dans un centre fermé et qui ont besoin d'aide pour réaliser leurs projets personnels.

Les services qu'ils offrent sont, dans l'accueil d'urgence, un accueil fraternel, des examens indispensables, des repas et un espace pour dormir, un suivi médical, une écoute

pour aider chaque individu à spécifier son besoin et un suivi social en vue d'orienter chaque personne et lui assurer une situation stable.

L'accueil transitoire se concentre sur les besoins essentiels et nécessaires, un suivi médical, éducatif, social et psychologique, la découverte de soi, des talents et des capacités, une aide pour apprendre à vivre avec autrui et à réagir positivement pour une meilleure insertion sociale, la précision des problèmes afin de les accepter

1. Maison Vie Nouvelle: Quelques enfants dans la garderie. Photos personnelles



1



2



1. Maison Vie Nouvelle: Bibliothèque. Photos personnelles

2. Maison Vie Nouvelle: Père Wissam, fondateur de l'établissement. Photos personnelles

3. Maison Vie Nouvelle: Point de vue depuis le salon pour invités. Photos personnelles



1



2

1. Maison Vie Nouvelle: Espace de jeux extérieur pour les petits. Photos personnelles
2. Maison Vie Nouvelle: Percée sur la coline entre deux bâtiments. Photos personnelles



1

1. Maison Vie Nouvelle: Enfants soudanais intrigué par la caméra. Photos personnelles



1



2

1. Maison Vie Nouvelle: Certains des enfants après leur chorégraphie. Photos personnelles
2. Maison Vie Nouvelle: Enfant soudanaise. Besoin d'un calin. Photos personnelles

et trouver les moyens appropriés pour les résoudre et leur permettre de faire le choix d'un projet de vie et de trouver le moyen de le réaliser

Dans l'accueil à long terme ils proposent leurs services pour ceux qui sont en situation irrégulière et qui sont abandonnés totalement par la famille et l'entourage, ceux pour qui un retour à l'entourage constitue un réel danger, les personnes qui suivent un long programme éducatif, comme les enfants ainsi que ceux qui se trouvent sans famille d'accueil, comme les personnes âgées, dans le total délaissement.

Les bénéficiaires accèdent à l'établissement soit à travers une démarche individuelle ou par une requête de la part de la famille, soit grâce à une orientation résultant des tribunaux, de la police nationale, du ministère public et du ministère des affaires sociales ou encore à travers la mission des rues à laquelle procède régulièrement la Communauté Mission de Vie dans les quartiers défavorisés, à travers les médias et grâce à une coopération constante en la Maison Vie Nouvelle et les autres associations caritatives et humanitaires. L'architecture de leur établissement est de bonne qualité et bien adaptée. Chaque génération a son propre espace. Mais comme le dit

la sœur Madonna, l'espace extérieur est insuffisant pour que les enfants puissent jouer et se dépenser.

Témoignages

Acceptées par toutes les communautés religieuses libanaises, c'est avec deux sœurs de Mission de Vie et une bénévoles que je vais aller visiter des familles dans la pauvreté. Deux familles me touchent particulièrement: une famille nombreuse libanaise et une famille réfugiée syrienne. Saïd, Khobiah et Jenane sont des enfants des rues dont je parlerai aussi de leur parcours.

Une famille libanaise

La première famille est libanaise et a neuf enfants à Bourj Hammoud. A peine arrivés dans la ruelle menant à leur habitation, l'aînée des enfants court embrasser la sœur qui s'approche d'eux avec un sac de quelques kilos de pommes pour eux. En retrait à prendre des photos de cette ruelle, cette même fillette vient me voir et c'est à mon tour d'être étreinte dans ses bras. Je m'avance et la cadette me prend par la main pour m'inviter à entrer chez eux. Bien que la porte d'entrée soit restée ouverte, je n'arrive pas à rester longtemps à peine le seuil franchi, tellement l'odeur est insoutenable. On me propose



1

de rester visiter leur logement mais je décline gentiment la proposition, car les quelques mètres carrés insalubres dans lesquels ils vivent sont visibles depuis le seuil de la porte.

Aucun de ces enfants n'est scolarisé, mais plus grave que ça, les conditions dans lesquelles ces enfants vivent sont inquiétantes. Non seulement leur logement est sale, mais les enfants aussi et tous n'ont pas l'air d'être en bonne santé. La sœur me dit qu'elle se demande s'ils mourront de faim,

de froid ou de maladie. Mais c'est avec leur rien, que l'aînée des filles me tend dans sa main un chewing-gum que je ne peux qu'accepter. Certains enfants se mettent ensemble à jouer au loup dans la ruelle pendant que d'autres jouent à la marelle qu'ils ont dessinée sur le trottoir d'en face. C'est avec inquiétude envers cette grande famille que nous partons faire d'autres rencontres, en espérant que celle-ci accepte l'aide de l'association pour s'occuper de ces enfants. Pour aider cette famille nombreuse, il

1. Famille libanaise: Enfants jouant à la marelle. Photos personnelles



1
1. Famille libanaise: Logement. Photos personnelles



1



2

1. Enfants de la famille libanaise dans la rue. Photos personnelles
2. Famille libanaise: Photo de famille. Photos personnelles

faudrait que ces neuf enfants puissent accéder à une éducation. Pour les plus grands d'entre eux, sachant leur analphabétisme et la difficulté qu'ils auraient à intégrer une classe avec d'autres enfants évidemment plus jeunes, il faudrait une alternative à l'école publique. Nous pourrions envisager de leur donner quelques cours de remise à niveau, sans pour autant espérer qu'ils acquièrent celui des enfants de leur âge, ou encore leur proposer une formation professionnelle. Contenu des conditions d'hygiène déplorable, cette famille aurait également besoin d'un logement plus salubre et probablement d'informer les parents quant aux risques sanitaires dont les enfants sont exposés dans de telles conditions. Une aide en apport nutritionnel ainsi que vestimentaire serait aussi bienvenue.

Une famille syrienne

Nous allons non loin du port de Beyrouth dans le quartier de la Karantina. Ce n'est pas dans un immeuble mais dans une camionnette abandonnée que nous faisons la rencontre d'une famille de réfugiés syriens. La mère ainsi que le troisième enfant ont été tués pendant la récente guerre en Syrie. Le père a pris la fuite avec ses deux garçons restant pour se réfugier au Liban. Le père a réussi à

mettre ses enfants à l'école publique, d'ailleurs les enfants portent avec fierté leur sac-à-dos sur le dos. Leur père arrive à se débrouiller pour gagner quelques 300\$ qu'il utilise encore pour donner des cours de soutien à ses enfants, sachant que le salaire moyen au Liban est de 766\$¹. A défaut d'avoir une salle de bain, c'est à la station d'essence, avec un jet d'eau pour les voitures que les enfants prennent leurs douches.

Le père a mis quelques tapis et couvertures à l'intérieur de la camionnette qui leur sert de logement. Les sœurs ont à nouveau proposé de prendre en charge les enfants, ce que le père a refusé, car il préfère rester avec eux et s'en occuper lui-même. Nous ne pouvons que comprendre que cette famille cherche à rester unie, en vue des épreuves et des traumatismes qu'elle a subis. Cette famille aurait besoin d'accéder à un logement afin de leur permettre de vivre dans des conditions moins précaires. Etant donné le traumatisme subi par ces enfants ainsi que leur père, il serait également bénéfique de leur proposer un suivi psychologique.

Depuis cette forte vague de réfugiés au Liban, les écoles publiques sont dépassées par le nombre de demande d'inscription d'étudiants. De plus, malgré la forte densité de



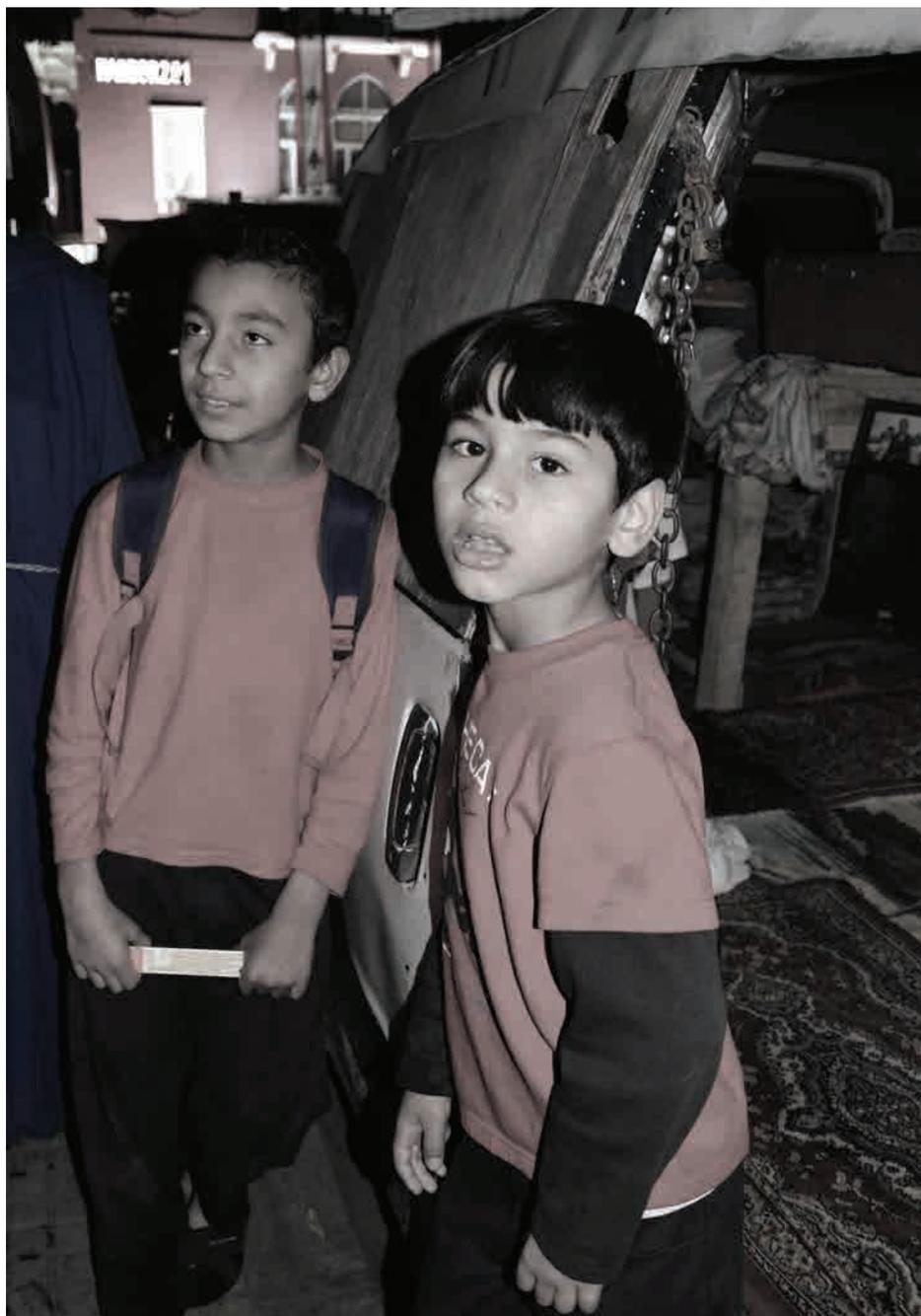
1

construction, il y a une pénurie de logement ainsi qu'une forte inflation, rendant les vivres et les loyers trop chers pour la majorité de la population qu'elle soit libanaise ou étrangère. Les aides internationales s'estampant, le Liban n'arrive pas à lui seul à aider financièrement sa population ainsi que les réfugiés dans le besoin. On court à la catastrophe prédisant une augmentation du risque de conflit au sein du Liban.

Histoire de Saïd

Saïd est né au Liban et se considère libanais même si son origine est syrienne. Son père est mort, il a d'autres frères et sœurs en Syrie mais il ne les connaît pas. Il a été inscrit à l'École Insan mais ses parents ont eu des problèmes d'argent et Saïd a dû arrêter l'école pour commencer à travailler. Saïd était plutôt bon élève et a toujours désirer poursuivre ses études. Maintenant que les impératifs financiers

1. Famille syrienne: La camionnette abandonnée dans laquelle ils vivent. Photos personnelles



1

1. Famille syrienne: Les deux garçons avec leur sac à dos. Photos personnelles



1



2

1. Famille syrienne: Intérieur de la camionnette comme espace de vie. Photos personnelles
2. Famille syrienne: Espace approprié entre la camionnette et le muret. Photos personnelles

sont moindres qu'avant, ce garçon a réintégré sa classe, mais son niveau s'est détérioré pendant son absence. La difficulté pour Saïd à travers sa formation scolaire est qu'il est plus âgé que les autres enfants de sa classe, l'excluant socialement d'eux. Malgré tout il persiste à continuer d'apprendre, même si son avenir est déjà compromis par son court passé. Pour les enfants dans le cas de Saïd, nous pourrions imaginer lui proposer une alternative à son absentéisme scolaire. Ses heures de travail se superposant à celles des cours, il serait intéressant que Saïd puisse bénéficier de cours du soir, afin de garder le pied dans le système scolaire. Ceci lui permettrait de répondre aux besoins financiers ainsi qu'à sa volonté de poursuivre la scolarité.

Histoire de Khobiah

Un des enfants de la rue qui se surnomme « Khobiah », ce qui veut dire « laid » en arabe, à cause de sa grande cicatrice sur son visage, raconte et décrit sa journée. Il est le matin cireur de chaussures non loin de la place des Canons. Ses premiers clients sont les personnes actives des beaux quartiers, qui se rendent au travail. Après avoir déposé ses affaires de cireur, il poursuit sa journée. Sans changer de chemise, il devient vendeur de roses le soir. Avec et parmi

d'autres enfants de son âge, il marche le long des rues avec son bouquet de roses rouges, où se concentrent les bars et restaurants, avec comme clients la jeunesse libanaise aisée qui sort le soir entre amis ou en couple. Il passe vers les personnes sortie fumer une cigarette, puis marque quelques arrêts aux fenêtres successives des conducteurs des voitures, relevant son bouquet aux regards des gens. Il est un peu connu des gens du quartier, car son caractère bien trempé, son aisance et sa facilité d'abordage l'a rendu populaire. Une amie libanaise le connaît bien. Il s'arrête vers elle lorsqu'il la voit, il lui parle en peu, et chasse même gentiment les autres enfants des rues pour qu'ils la laissent tranquille, leur disant même de s'adresser à elle avec politesse, car c'est une demoiselle. Réciproquement mon amie lui demande comment il va et parfois le dépose en voiture à son autre lieu de travail.

Histoire de Jenane

Jenane est une petite fille de 9 ans. Elle vient d'une famille libanaise du quartier de Bourj Hammoud. Ses parents sont divorcés et chacun s'est remarié et a eu d'autres enfants. Son père a des problèmes avec la justice et c'est sa mère, qui ne travaille pas qui l'a amenée au centre Maison Vie Nouvelle avec sa soeur



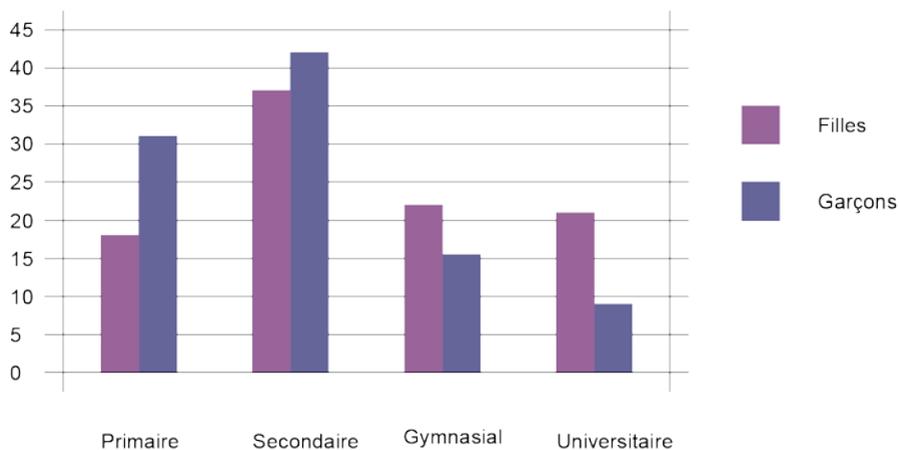
1

de 8 ans. Leurs quatre demi frères et soeurs vivent encore avec leurs parents. Avant d'intégrer le centre, ces enfants n'étaient pas scolarisés car la famille n'avait pas les moyens de leur payer une scolarité. L'association a mis en place un dossier de protection pour avoir la garde de Jenane et de sa soeur, car leur père dit que s'il les récupère, il accepte de les laisser à l'école le matin, mais il les fera travailler le reste de la journée, dans la vente de légumes au marché, n'étant pas conscient de l'import-

tance de leur éducation. Maison Vie Nouvelle craint que les enfants finissent dans la délinquance, sachant que cette fille idolâtre son père. Leur foyer d'origine est très petit et insalubre, mais Jenane veut aller travailler avec son père et arrêter l'école alors que sa petite soeur qui se plaît dans l'établissement veut devenir chanteuse. Jenane est malheureuse au sein de l'association et se pose beaucoup de question quant à l'opinion des autres sur elle. De plus, est réfractaire à toute forme de discipline.

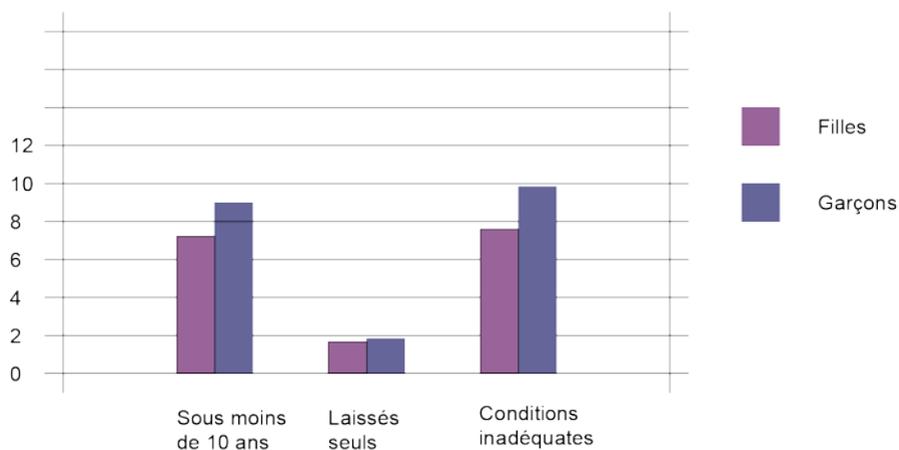
1. Enfants cireurs de chaussures: <https://livesimpletheblog.wordpress.com/2013/08/22/street-children-lebanon/>

Jeunes non formés entre 3-24 ans selon le sexe en %



1

Surveillance des enfants âgés entre 0-59 mois par sexe en %

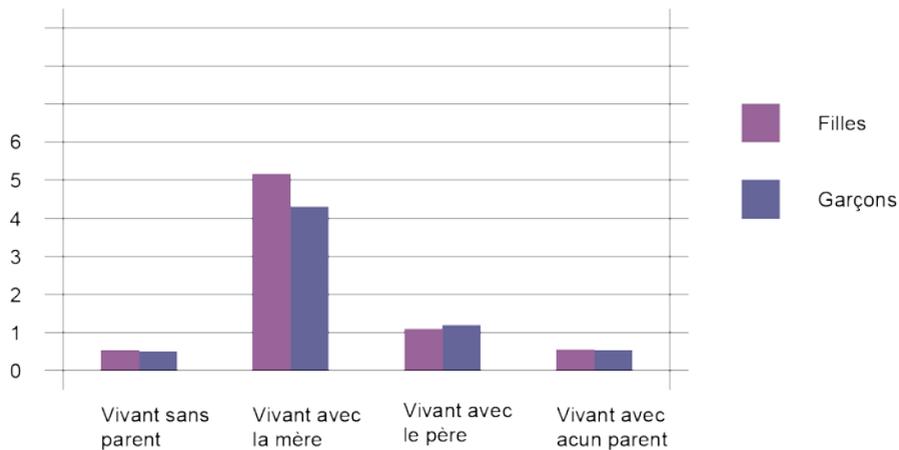


2

1. Central Administration of statistics. 2009. <http://www.cas.gov.lb/>

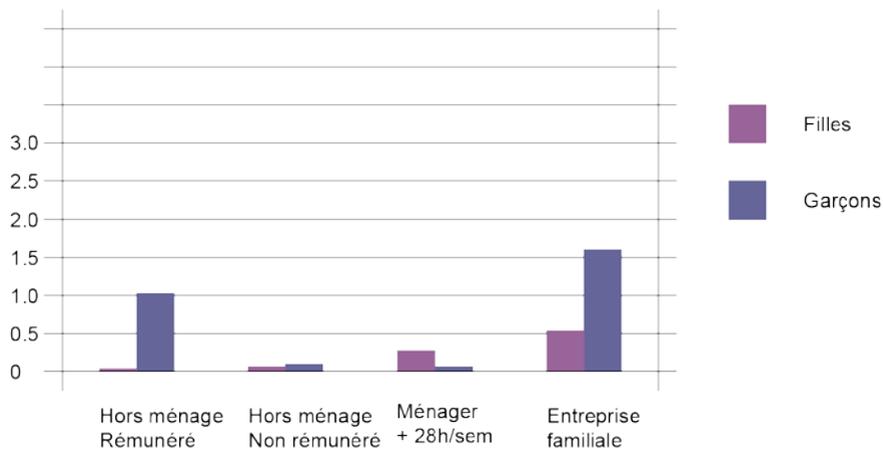
2. Central Administration of statistics. 2009. <http://www.cas.gov.lb/>

Vivant en famille de 0-17 ans par sexe en %



1

Travail des enfants de 5-14 ans par sexe en %



2

1. Central Administration of statistics. 2009. <http://www.cas.gov.lb/>
2. Central Administration of statistics. 2009. <http://www.cas.gov.lb/>

Conclusion et réflexions

“Rien d’humainement grand n’est né de la réflexion”

Joseph Conrad
Nature humaine

Une problématique sans réponse unique

A travers cet énoncé, j'ai essayé de montrer la complexité du thème de l'enfant des rues. La situation est très complexe en raison de la diversité culturelle, religieuse et des variables à prendre en compte (chaque histoire personnelle étant différente), ainsi que des différents facteurs familiaux, sociaux, politiques qui diffèrent d'un enfant à l'autre.

La situation actuelle des enfants des rues au Liban est préoccupante de par leur nombre ainsi que les conditions très inadéquates dans lesquelles ils évoluent. Par ailleurs la situation ne s'améliore pas avec l'augmentation du nombre de réfugiés, fuyant des conditions encore plus pénibles. Il est donc important et urgent de pouvoir venir en aide aux enfants des rues afin de préserver un certain futur de la société. Socialement il est clair qu'il est nécessaire de proposer des centres d'aide permettant une meilleure insertion de ces enfants et familles. Il est certain aussi qu'il ne peut y avoir une solution unique applicable à tous. Architecturalement, plusieurs solutions sont déployées en fonction des différentes propositions sociales présentées (simple aide alimentaire, école, orphelinat, centre d'accueil, ...).

Débouché de projet

Afin de répondre architecturalement aux problématiques de ces enfants des rues, plusieurs possibilités se proposent bien que chacune d'entre elle ait des avantages comme des inconvénients.

D'une part se propose un projet de rénovation de bâtiment à Beyrouth, plus ou moins facile d'accès pour ces enfants. Or l'augmentation du prix foncier en constante croissance ferait de cette intervention dans la capitale un projet onéreux. De plus, la forte demande en logement laisse peu de bâtiments sains encore sur le marché, correspondant aux finances les moins élevées

D'autre part, nous pourrions envisager une intervention moins coûteuse en périphérie de la ville. Cela pose la question de la difficulté d'accès pour ces enfants, nécessitant de longs temps de transport, rendant moins pratique une prise en charge quotidienne. Cette notion de temps serait plus adéquate pour une prise en charge intégrale des enfants, comme le fait Mission de Vie. Or comme nous pouvons le retenir des témoignages et lectures sur la sociologie de l'enfance, que l'arrachement au cadre familial est problématique. Seraient alors concernés, les en-



fants n'ayant pas de parents, ou ceux étant maltraités par ces derniers.

Il y aurait également des possibilités d'interventions multiples dans les espaces délaissés de la ville, tel que les dessous de ponts ou les ronds-points, qui pourraient accueillir des structures, ouvrant leurs portes quotidiennement. Ces interventions programmatiques pourraient être gérées par des structures existantes, facilitant la prise en charge de diverses activités, pour répondre à la palette

de besoins dont le logement (même sporadiquement), la nutrition, les soins et pourquoi pas l'enseignement. L'objectif serait à travers ces interventions dans les rues d'établir un juste milieu entre la famille et l'institution. Ainsi ces interventions serviraient d'espaces relais, sans contraindre l'enfant à choisir fermement entre sa maison et l'institution.

1. Enfants syriens travaillant au Liban: <http://checkdesk.synews.info/en/story/7145>

Financement

La majorité des associations que j'ai pu visiter lors de mon voyage dépendent intégralement de donations. Au-delà des frais de construction ou de restauration des bâtiments qu'ils occupent, c'est encore grâce aux généreux donateurs, que ces établissements peuvent continuer à salarier le personnel, à nourrir, soigner et vêtir les pensionnaires, en plus des diverses charges continues alimentant ces centres. Il serait intéressant de trouver une solution d'autofinancement, du moins pour assurer la pérennité du fonctionnement.

Le meilleur investissement que l'on peut encourager afin de contribuer à la diminution du futur péjoratif de ces enfants des rues reste l'éducation. De ce fait, ils pourront acquérir une autonomie, les libérant de leur dépendance de ces établissements, comme le fait l'Ecole Insan. En effet, la remise à niveau scolaire de ces enfants défavorisés leur permettent d'être acceptés par la suite par les institutions publiques et ainsi leur permettent de se réintégrer dans la société.

De plus, les associations comme Mission de Vie accueillant plusieurs générations dans leurs murs, pourraient concevoir de mettre à contribution les connaissances de leurs pension-

naires. Ces femmes et hommes de tout âge, ont nécessité l'aide des organisations faute de ne pas pouvoir subvenir financièrement à leurs besoins, beaucoup de travaux étant mal rémunérés au Liban. Or ceci ne signifie pas que ces personnes soient dépourvues de connaissances. Il est certain que dans la communauté des établissements peuvent se trouver de bonnes cuisinières, couturières, d'anciens mécaniciens... Pourquoi alors ne pas utiliser ces connaissances afin de pouvoir gagner un peu d'argent, de transmettre ces savoirs mais surtout retrouver une dignité perdue ?

Retour à mission de vie, père Wisam me fait part de ses espérances pour la construction d'un nouveau centre, répondant aux besoins d'autres catégories d'enfants.... Nous abordons la question du financement et arrivons à une utopie programmatique. Celle-ci consisterait, en plus du centre existant et du nouveau dispensaire pour soins palliatifs, d'ouvrir un nouveau centre mieux centré ou plus facile d'accès pour les enfants dont leur cadre familial est adéquat, ainsi que quelques interventions architecturales légères dans le tissu urbain de Beyrouth, pour les enfants travailleurs. On aurait donc le centre existant avec ses pensionnaires de tout âge et de toutes confessions, dont les plus habilités

se chargeraient de former à l'image d'une école professionnelle les plus jeunes. Ceci nécessiterait un espace avec des ateliers de formation dans un autre établissement. Le travail fourni par ces derniers serait revendu dans la ville par le moyen de roulettes, proposant des variations au cours de la semaine pour les clients (passant des mets, à l'esthétique, aux objets manufacturés...) dont une partie de l'argent serait retourné à l'association, l'autre partie étant distribuée entre les différents participants

de l'activité. De plus, une partie de ces préparations pourraient être livrées dans les espaces urbains de la ville pour les enfants travailleurs.

Conclusion

A travers cet énoncé, j'ai cherché à montrer qu'il existe une multiplicité d'enfants des rues. De passé et de parcours différents, chacun nécessite un programme adapté à sa personne. Il n'y a donc pas de réponse unique à cette problématique complexe et c'est au rôle de l'architecture de prendre en compte ces différentes variables pour refléter cette complexité.

Certains enfants nécessitent plutôt des structures ouvertes et d'autres des structures fermées, proposant une amélioration de leur cadre matériel et affectif, mais aussi leur permettant de retrouver une dignité perdue par l'amélioration de leur image. Il est important de considérer un temps d'adaptation de ces enfants envers les changements que les structures d'aide induisent, pour les voir reprendre une nouvelle vie.

L'idéal serait de traiter les problèmes à la source, afin de ne pas avoir à réparer les dommages occasionnés sur ces enfants. Quel que soit l'origine des enfants des rues, la problématique financière et familiale sont les causes des bouleversements principaux de la vie de ces enfants. C'est à ce moment que certains d'entre eux sont dans l'obligation de fréquenter les rues, non pour ses valeurs

conviviales et ludiques mais pour sa fonction lucrative ou permissible.

Bien que l'architecture soit souvent mise en arrière face au manque de moyens et à des problématiques plus grandes, elle pourrait par ailleurs permettre une meilleure réinsertion de ces enfants, une meilleure adaptation vers une vie meilleure. Le projet qui suivra cet énoncé devra être capable de prendre en compte, à la fois le caractère multiple et varié de chaque cas d'enfant, tout en l'intégrant dans une structure générale efficace pour ceux qui la gère et en prenant en compte la problématique du financement.

Différentes possibilités se présentent afin de répondre à ces questions. Il est possible de chercher à suivre le modèle des centres d'accueil visités lors de mon voyage, par la mise en place d'une structure fixe ou par la rénovation d'un bâtiment existant. Une autre possibilité serait, en tenant compte de l'aspect financier également, de proposer un projet modulaire dont les éléments eux-mêmes pourraient être des matériaux réutilisés.

Remerciements

Je souhaite remercier le professeur Yves Pedrazzini pour sa supervision et son enthousiasme le long de ce travail de semestre. Mon père pour m'avoir accompagné lors de ma visite et qui a pris le rôle de traducteur lors de rencontres. Le père Wissam, la soeur Madonna et Assistante sociale de la communauté « Mission de Vie » pour leur accueil et le temps qu'ils m'ont consacré à répondre à mes questions. Le père Bertrand de L'école Insan qui lui aussi m'a ouvert la porte de leur établissement et qui a accepté mon interview. Les établissements « Missionaries of Charity - Home of Peace » et « Caritas Liban » pour m'avoir également reçu et accordé des entretiens. Fouad, le chauffeur et guide qui m'a emmené à travers Beyrouth visiter les quartiers, rues et centres d'accueil. Les familles et enfants qui ont accepté de nous recevoir dans leur intimité. Enfin, ma famille et amis pour leurs conseils, relectures et encouragements.

BIBLIOGRAPHIE

ARIES, Philippe. 1973. « L'enfant et la vie familiale sous l'ancien Régime ». Éditions du Seuil. Paris. ISBN : 2-02-004235-5

BASBOUSS MOUKARZEL Monica, 2011. « Beyrouth(s): Mobilité et espaces publics ». Enonce théorique - Architecture - EPFL.

CORM, Georges, 2012 « Le Liban contemporain – Histoire et société ». Édition La Découverte. Paris. ISBN : 978-2-7071-7357-7

FEKI, Masri, 2011. « Géopolitique du Liban – Constats et enjeux ». Édition Groupe Studyrama-Vocatis, France. ISBN : 978-2-7590-1169-8

FRANGIÉ, Samir, 2012. « Voyage au bout de la violence ». Éditions L'Orient des Livres et Actes Sud, Beyrouth. ISBN : 978-2-330-00661-7

INRP. 1999. « Education et Sociétés - Sociologie de l'enfance 2 ». Belgique J-L. Derouet. ISBN: 2-8041-3062-2

KASSIR, Samir, 2012. « Histoire de Beyrouth ». Édition Perrin. Paris. ISBN : 978-2-262-03924-0

LUCCHINI, Riccardo, 1996. « Sociologie de la survie : l'enfant dans la rue ». Editions puf. ISBN : 2-13-047435-7

MEIER, Daniel, 2011. « Le Liban – Idées reçues ». Édition Le Cavalier Bleu. Paris. Editeur : Marie-Laurence Dubray. ISBN : 978-2-84670-390-1

NOSCHIS, Kaj, 1995. « Les enfants et la ville – Children and the city ». Kaj Noschis, éditeur. Tolochenaz. ISBN : 2-940075-01-8

REY, Philippe, Sous la direction de BOUTROS Dib, 2006. « Histoire du Liban – des origines au XX^e siècle ». Edition Philippe Rey. Paris. ISBN : 2-84876-073-7

War Child Holland. Situation Assessment of Child Labour - in Beirut's Southern Suburbs. 2012. Disponible à l'adresse: <http://www.warchildholland.org>

Webographie

ADBALLAH, Hassan, A la une « Combats meurtriers entre le Hezbollah et des jihadistes à la frontière libano-syrienne ». L'Orient Le Jour. 06.10.2014. Disponible à l'adresse: <http://www.lorientlejour.com/ar->

ticle/889646/combats-meurtriers-entre-le-hezbollah-et-des-jihadistes-a-la-frontiere-libano-syrienne.html

AL-HAGE, Anna-Marie. Liban « Les enfants de migrants victimes, au quotidien, de discrimination et d'abus ». L'Orient Le Jour. 24.12.2014. Disponible à l'adresse : <http://www.lorientlejour.com/article/902491/les-enfants-de-migrants-victimes-au-quotidien-de-discrimination-et-dabus.html>

AL-HAGE, Anne-Marie. Liban « Halte au travail de l'enfance, disent les réfugiés syrien de la Békaa », L'Orient Le Jour. 13.06.2014. Disponible à l'adresse : <http://www.lorientlejour.com/article/871601/-halte-au-travail-de-lenfance-disent-les-jeunes-refugies-syriens-de-la-bekaa.html>

AMIOT, Hervé, 2013. « Chronologie illustrée du conflit libanais (1975-1990) ». Les clés du Moyen-Orient. Disponible à l'adresse : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Chronologie-illustree-du-conflit.html>

Banque mondiale, 2012, « Les salaires au Liban ». Journal Du Net- L'économie demain. 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.journaldunet.com/business/salaire/liban/pays-lbn>

com/business/salaire/liban/pays-lbn

BEIRUTUNETE, 2011. « Beyrouth ». Beirut un ete – Wordpress. Central Administration of statistics. Lebnese Republic. 2009 <http://www.cas.gov.lb/> Disponible à l'adresse: <https://beirutunete.wordpress.com/author/aurorebuisson/>

EL BACHA, François. Rapport secteur immobilier 2012. 2013. Disponible à l'adresse : <http://el-bacha.com/wp-content/uploads/2013/02/Rapport-immobilier-f%C3%A9vrier-2013.pdf>

HAJJI GEORGIU, Michel. Liban « Montée des extrêmes : nous y sommes ? » L'orient Le Jour. 08.10.2014. Disponible à l'adresse: <http://www.lorientlejour.com/article/890031/montee-aux-extrêmes-nous-y-sommes-.html>

HELBERT, Frederic, « Tragédie des chrétiens d'Irak, victimes de Daesh » Arrêt sur Info – Un regard libre sur l'actualité. 23.11.2014. Disponible à l'adresse : <http://arretsurinfo.ch/tragedie-des-chrétiens-dirak-victimes-de-daesh/>

KHODER, Patricia. 2014 Liban

L'AFEL, une référence dans la protection de l'enfance maltraitée. OLJ. Disponible à l'adresse : <http://www.lorientlejour.com/article/867502/lafel-une-referance-dans-la-protection-de-lenfance-maltraitee.html>

KHODER, Patricia. Liban « A Ras Baalbeck, l'EI et al-Nosra empêchent les habitants de se rendre sur leurs terres » L'Orient Le Jour. 05.12.2014. Disponible à l'adresse : <http://www.lorientlejour.com/article/899487/a-ras-baalbeck-lei-et-al-nosra-empeschent-les-habitants-de-se-rendre-sur-leurs-terres.html>

KHODER, Patricia. Liban « Au Liban, des enfants de travailleurs immigrés font l'objet d'expulsions » Liban - Du fonctionnement discursif et idéologique L'Orient Le Jour. 04.09.2014. Disponible à l'adresse : <http://www.lorientlejour.com/article/884221/des-enfants-de-travailleurs-immigres-font-lobjet-dexpulsions.html>

MAROT, Bruno et YAZIGI, Serge, 2012. « La reconstruction de Beyrouth : vers de nouveaux conflits ? ». Métropolitiques. Disponible à l'adresse : <http://www.metropolitiques.eu/La-reconstruction-de-Beyrouth-vers.html>

NAHAS, Charbel. 1980. Le confessionnalisme au NENNAFLA, Karine. Cultures et Conflits - Un conflit d'appropriation de la terre, révélateur et producteur de frontières : le cas d'Anjar (Liban, plaine de la Békaa). Conflits Revues. 2009. Disponible à l'adresse : <http://conflits.revues.org/17542#tocfrom1n1>

OLJ/AFP. Moyen Orient et Monde « Vous les domestiques, vous être comme des ordures pour nous » L'Orient Le Jour. Disponible à l'adresse : <http://www.lorientlejour.com/article/877979/-vous-les-domestiques-vous-etes-comme-des-ordures-pour-nous-.html>

OLJ/APF. A la une « Qui est l'État Islamique? Qui sont ses combattants? Quel territoire contrôle-t-il? » L'Orient Le Jour. 21.08.2014. Disponible à l'adresse: <http://www.lorientlejour.com/article/882071/tout-ce-quil-faut-savoir-sur-letat-islamique.html>

RENEVIER Anaïs, « Le Liban submergé par l'afflux de réfugiés syriens ». Metronews. 14.03.2013. Disponible à l'adresse : <http://www.metronews.fr/info/syrie-le-li>

ban-submerge-par-l-afflux-de-refugies/mmcn!4GIFPmVLXSJI/?-google_editors_picks=true

SAMRANI, Anthony. « C'est quoi au juste un Etat islamique ? » L'Orient Le Jour. 21.07.2014. Disponible à l'adresse : <http://www.lorientlejour.com/article/877089/cest-quoi-au-juste-un-etat-islamique-.html>

TDH, 2011. « La population Dom et leurs enfants au Liban ». Terre des Hommes. Disponible à l'adresse : <http://www.tdh.ch/fr/news/la-population-dom-et-leurs-enfants-au-liban>

TDH/CKI, 2014. « Info Liban – Systèmes de protection de l'enfance – Crises humanitaires ». Terre des Hommes. Disponible à l'adresse : <http://www.tdh.ch/fr/news/la-population-dom-et-leurs-enfants-au-liban>

UNHCR. Liban. Appel global 2015 Disponible à l'adresse : <http://www.unhcr.fr/54905599a.html> vers une position du problème Disponible à l'adresse : http://www.charbelnahas.org/textes/These/CONFESSIIONNA-LISME_AU_LIBAN.pdf

Save the Children. Lebanon.

2014. Civil Society Portal. Daleel madani. Disponible à l'adresse : <http://www.savethechildren.org/site/c.8rKLIXMGIpI4E/b.6153137/>

Right to Play. 2011. Disponible à l'adresse : <http://daleel-madani.org/profile/right-play-international>

OXFAM International. Liban. 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.oxfam.org/en/countries/lebanon>

SOS Villages d'Enfants. Liban-Aperçu. Disponible à l'adresse : <http://www.sosvillagesdenfants.ch/dans-le-monde/asie/liban>

AntaAkhi-Toimonfrère. 2013. Disponible à l'adresse: <http://antaakhi.org/>

UNESCO. Byblos. Disponible à l'adresse : http://whc.unesco.org/pg.cfm?cid=31&l=fr&id_site=295&gallery=1&&maxrows=45

L'histoire de l'écriture ou comment l'histoire de l'Écriture est aussi celle de l'Homme. Quercy. Disponible à l'adresse: <http://www.quercy.net/livres/signet.html>

OIT. Lebanon - Child labour on tobacco plantations: A rapid assessment (IWFCL, no 17). Disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/ipecinfo/product/viewProduct.do?productId=2602>

GEAHCHAN Roger. 2014. La question libanaise. Disponible à l'adresse: <http://www.lesclesdumoyenorient.com/La-question-libanaise-premiere.html>

OIT. International Labour Organisation. Disponible à l'adresse: <http://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>

OIT. "Être domestique au Liban": protéger les droits des travailleurs domestiques immigrés. 2006. Disponible à l'adresse: <http://www.genevainternational.org/navigate.php?kind=1&id=149&lang=fr&last=58&lastsub=59>

Disponible à l'adresse: http://www.genevainternational.org/pages/fr/58;Droits_de_l'Homme

War Child Holland. Situation Assessment of Child Labour - in Beirut's Southern Suburbs. 2012. Disponible à l'adresse: <http://www.warchildholland.org>

ILO. Lebanon: Legislation, 2013. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/ipec/Regionsandcountries/arab-states/lebanon/WCMS_201535/lang--en/index.htm

Blogographie

???, 2012. « Une enfance au Liban entre pauvreté et manque d'infrastructures ». Vision du Monde. Disponible à l'adresse: <http://blog-visiondumonde.org/2012/05/12/une-enfance-au-liban-entre-pauvrete-et-manque-dinfrastructures/>

BOUTONNET, Frank, « L'autostrade » Item. Disponible à l'adresse: <http://www.collectifitem.com/sujets/autostrade/>

BOUTONNET, Frank, « Mon Liban - Maison Liban. » Item. Disponible à l'adresse: <http://www.collectifitem.com/sujets/mon-liban-2/>

SOURIA, Shabab, 2013. « Child Labor, Another Challenge Faced by Syrians. » Featured Stories. Disponible à l'adresse: <http://checkdesk.synews.info/en/story/7145>

SABATER, Patrice. 2013 Le Liban: signe d'espérance pour le

Moyen-Orient et pour le monde. Chrétiensdorient. Disponible à l'adresse: <http://www.chretiensdorient.com/article-le-liban-signe-d-esperance-pour-le-moyen-orient-et-pour-le-monde-116654647.html>

Filmographie

UNHCR. Zeinab et Manal (version française) 2012 .Youtube. Disponible à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=Y3knDiSSnew>

UNHCR Apatride au Liban : L'histoire de Leal. 2014. Youtube Disponible à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=luWyZB58L2Q>

jty1890. Old Beirut. 2011. Youtube. Disponible à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=RDO-DjjvaskQ>

Farhat Art Museum. Old Beirut, Lebanese Photo Bank, Li Beirut Feiruz. 2012Youtube. Disponible à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=LbBqLLmtnk>

Voices4Change: Child Labor in South Lebanon. 2013.Youtube. Disponible à l'adresse: https://www.youtube.com/watch?v=-7fDa_GUa74

OLJ. L'école Insan, une alternative à la rue. 2011. Youtube. Disponible à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=-KJEGdLhzJw>

UNHCR.Cgildren at work - The Future of Syria. 2013. Disponible à l'adresse: <http://unhcr.org/FutureOfSyria/children-at-work.html>

Caritas&Du. Soraya, Caritas Lebanon Community Center Tripoli. 2014. Disponible à l'adresse. <https://www.youtube.com/watch?v=AL-zIAFpYiGk>

Caritas Migarnt. Caritas Lebanon at MigraMed 2014. Youtube. Disponible à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=usoyaI3uW0c>

ANNEXES

Lois de l'UNICEF

Article 1.

Définition de l'enfant

Tout être humain jusqu'à l'âge de dix-huit ans, sauf si la loi nationale accorde la majorité plus tôt.

Article 2.

Non-discrimination

Le principe que tous les droits doivent être accordés à tout enfant sans exception et l'obligation pour l'État de protéger l'enfant contre toutes formes de discrimination. L'État s'engage à ne violer aucun des droits de l'enfant et à prendre des mesures pour favoriser le respect de tous ceux-ci.

Article 3.

Intérêt supérieur de l'enfant

Toute décision concernant un enfant doit tenir pleinement compte de l'intérêt supérieur de celui-ci. L'État doit assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être au cas où ses parents ou les autres personnes responsables de lui ne les assureraient pas.

Article 4.

Exercice des droits

L'obligation pour l'État d'assurer l'exercice des droits reconnus par la Convention.

Article 5.

Orientation de l'enfant et évolution de ses capacités

L'obligation pour l'État de respecter les droits et responsabilités des parents et des membres de la famille élargie de guider l'enfant de manière compatible avec le développement de ses capacités.

Article 6.

Survie et développement

Le droit inhérent à la vie et l'obligation de l'État d'assurer la survie et le développement de l'enfant.

Article 7.

Nom et nationalité

Le droit à un nom dès la naissance et le droit à une nationalité.

Article 8.

Protection de l'identité

L'obligation de l'État de protéger et, le cas échéant, de rétablir les aspects fondamentaux de l'identité d'un enfant (nom, nationalité, relations familiales).

Article 9.

Séparation d'avec les parents

Le droit de l'enfant de vivre avec ses parents à moins que cela ne soit jugé incompatible avec son intérêt supérieur; le droit de maintenir des contacts avec ses deux parents s'il est séparé de l'un d'entre eux ou

des deux; les obligations de l'État au cas où il serait responsable des mesures ayant amené la séparation.

Article 10.

Réunification de la famille

Le droit de l'enfant et de ses parents de quitter tout pays et d'entrer dans le leur aux fins de la réunification de la famille ou du maintien des relations entre l'enfant et ses parents.

Article 11.

Déplacements et non-retours illicites
L'obligation de l'État de s'efforcer de lutter contre les raptés et les non-retours illicites d'enfants à l'étranger perpétrés par un parent ou un tiers.

Article 12.

Opinion de l'enfant

Le droit de l'enfant, dans toute question ou procédure le concernant, d'exprimer son opinion et de voir cette opinion prise en considération.

Article 13.

Liberté d'expression

Le droit de l'enfant à recevoir et répandre informations et idées ainsi qu'à exprimer ses opinions, pour autant que cela ne porte pas atteinte aux droits d'autrui.

Article 14.

Liberté de pensée, de conscience et de religion

Le droit de l'enfant à la liberté de pensée, de conscience et de religion, dans le respect du rôle de guide joué par les parents et des restrictions prescrites par la loi nationale.

Article 15.

Liberté d'association

Le droit des enfants à se réunir et à former des associations, à condition que les droits d'autrui soient respectés.

Article 16.

Protection de la vie privée

Le droit à ne pas faire l'objet d'immixtions dans la vie privée, la famille, le domicile et la correspondance, ni d'atteintes illégales à l'honneur.

Article 17.

Accès à une information appropriée

Le rôle des médias dans la diffusion, à l'intention des enfants, d'informations conformes à leur bien-être moral, à la connaissance des peuples et à la compréhension parmi les peuples, et qui respectent leur culture. L'État doit prendre des mesures d'encouragement à cet égard et protéger l'enfant contre l'information et les matériels qui nuisent à son bien-être.

Article 18.

Responsabilités des parents

Le principe que la responsabilité d'élever l'enfant incombe au premier chef et conjointement aux deux

parents, et l'obligation de l'État de les aider à accomplir ce devoir.

Article 19.

Protection contre les mauvais traitements

L'obligation de l'État de protéger l'enfant contre toutes formes de mauvais traitements perpétrés par ses parents ou par toute autre personne à qui il est confié, et d'établir des programmes de prévention et de traitement à cet égard.

Article 20.

Protection de l'enfant privé de son milieu familial

L'obligation de l'État d'assurer une protection spéciale à l'enfant privé de son milieu familial et de veiller à ce qu'il bénéficie d'une protection familiale de remplacement ou d'un placement dans un établissement approprié, en tenant compte de l'origine culturelle de l'enfant.

Article 21.

Adoption

Dans les pays où l'adoption est admise et/ou autorisée, elle ne peut avoir lieu que dans l'intérêt supérieur de l'enfant et lorsque sont réunies toutes les garanties nécessaires ainsi que toutes les autorisations des autorités compétentes.

Article 22.

Enfants réfugiés

La protection spéciale à accorder à l'enfant qui est réfugié ou qui cherche à obtenir le statut de réfugié et l'obligation de l'État de collaborer avec les organisations compétentes ayant pour mandat d'assurer cette protection.

Article 23.

Enfants handicapés

Le droit des enfants handicapés de bénéficier de soins spéciaux ainsi que d'une éducation et d'une formation appropriées qui favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la communauté.

Article 24.

Santé et services médicaux

Le droit de l'enfant de jouir de la meilleure santé possible et de bénéficier des services médicaux et de réadaptation, avec un accent particulier sur les soins préventifs, l'information de la population ainsi que la diminution de la mortalité infantile. L'obligation de l'État de favoriser l'abolition des pratiques traditionnelles préjudiciables à la santé des enfants. L'accent est mis sur la nécessité, pour assurer le respect de ce droit, de la coopération internationale.

Article 25.

Révision du placement

Le droit de l'enfant placé par les

autorités compétentes, à des fins de soins, de protection ou de traitement, à une révision périodique de tous les aspects du placement.

Article 26.

Sécurité sociale

Le droit de l'enfant de bénéficier de la sécurité sociale.

Article 27.

Niveau de vie

Le droit de l'enfant à un niveau de vie adéquat, la responsabilité primordiale des parents de le lui assurer et l'obligation de l'État de faire en sorte que ces responsabilités puissent raisonnablement être assumées et soient assumées dans les faits, si nécessaire par le recouvrement de la pension alimentaire.

Article 28.

Education

Le droit de l'enfant à l'éducation et l'obligation de l'État de rendre l'enseignement primaire tout au moins obligatoire et gratuit. La discipline scolaire doit être appliquée en respectant la dignité de l'enfant en tant qu'être humain. L'accent est mis, pour assurer le respect de ce droit sur la nécessité de la coopération internationale.

Article 29.

Objectifs de l'éducation

La reconnaissance du principe que l'éducation doit viser à favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons, la préparation de l'enfant à une vie adulte active, le respect des Droits de l'homme fondamentaux et le développement du respect des valeurs culturelles et nationales de son propre pays et de celui des autres.

Article 30.

Enfants de minorités ou de peuples autochtones

Le droit de l'enfant appartenant à un peuple autochtone ou à une minorité de jouir de sa propre vie culturelle, de pratiquer sa propre religion et d'employer sa propre langue.

Article 31.

Loisirs, activités récréatives et culturelles

Le droit de l'enfant aux loisirs, au jeu et à la participation à des activités culturelles et artistiques.

Article 32.

Travail des enfants

L'obligation de l'État de protéger l'enfant contre tout travail mettant en danger sa santé, son éducation, son développement, d'établir des âges minimaux d'admission à l'emploi et de spécifier les conditions d'emploi.

Article 33.

Consommation et trafic de drogues

Le droit de l'enfant d'être protégé contre la consommation de stupéfiants et de substances psychotropes et contre son utilisation dans la production et la distribution de telles substances.

Article 34.

Exploitation sexuelle

Le droit de l'enfant d'être protégé contre la violence et l'exploitation sexuelles, y compris la prostitution et la participation à toute production pornographique.

Article 35.

Vente, traite et enlèvement

L'obligation de l'État de tout faire pour empêcher l'enlèvement, la vente ou la traite d'enfants.

Article 36.

Autres formes d'exploitation

Le droit de l'enfant d'être protégé de toute autre forme d'exploitation non couverte dans les articles 32, 33, 34 et 35.

Article 37.

Torture et privation de liberté

L'interdiction de la torture, des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, de la peine capitale, de l'emprisonnement à vie et de l'arrestation ou de la détention

illégalles ou arbitraires. Les principes de traitement approprié, de la séparation d'avec les détenus adultes, du contact avec la famille et de l'accès rapide à l'assistance juridique ou à toute autre assistance appropriée.

Article 38.

Conflits armés

L'obligation de l'État de respecter et de faire respecter les règles du droit humanitaire qui s'appliquent aux enfants. Le principe qu'aucun enfant de moins de quinze ans ne participe directement aux hostilités ou ne soit enrôlé dans les forces armées et que tout enfant affecté par un conflit armé bénéficie de protection et de soins.

Article 39.

Réadaptation et réinsertion

L'obligation de l'État de faire en sorte que les enfants victimes de conflit armé, de torture, de négligence, d'exploitation ou de sévices bénéficient de traitements appropriés pour assurer leur réadaptation et leur réinsertion sociale.

Article 40.

Administration de la justice pour mineurs

Le droit de tout enfant suspecté ou reconnu coupable d'avoir commis un délit de voir ses droits fondamentaux respectés et, en particulier, son droit à bénéficier de toutes les garanties

d'une procédure régulière, y compris de bénéficier d'une assistance juridique ou de toute autre assistance appropriée pour la préparation et la présentation de sa défense. Le principe d'éviter, chaque fois que cela est possible et approprié, de recourir à la procédure judiciaire et au placement en institution.

Article 41.

Respect des normes déjà établies

Le principe selon lequel, au cas où une disposition figurant dans la législation d'un Etat partie ou dans un instrument international en vigueur pour cet Etat serait plus favorable que la disposition analogue dans cette convention, c'est cette norme plus favorable qui prime.

Article 42 à 54:

Application et entrée en vigueur

Les dispositions des articles 42 à 54 prévoient notamment les points suivants:

1) L'obligation de l'État de faire largement connaître les droits contenus dans la Convention aux adultes comme aux enfants.
2) La création d'un Comité des Droits de l'enfant composé de dix experts chargés d'examiner les rapports que les Etats parties à la Convention devront soumettre deux ans après la ratification et tous les cinq ans par la suite. La Conven-

tion entre en vigueur une fois que 20 pays l'ont ratifiée et c'est alors que le Comité est constitué.

3) Les Etats parties assurent à leurs rapports une large diffusion dans leur pays.

4) Le Comité peut proposer que des études spéciales soient entreprises sur des questions relatives aux Droits de l'enfant. Il peut faire connaître ses suggestions et recommandations à tout Etat partie concerné ainsi qu'à l'Assemblée générale.

5) Afin de «promouvoir l'application effective de la Convention et [d']encourager la coopération internationale», les institutions spécialisées des Nations Unies (telles que l'OIT, l'OMS et l'UNESCO) ainsi que l'UNICEF peuvent assister aux réunions du Comité. Ils peuvent – ainsi que tout autre organisme jugé «compétent», y compris les ONG dotées de statut consultatif auprès des Nations Unies et les organismes des Nations Unies tels que le HCR – soumettre des informations pertinentes au Comité et se voir inviter à donner leur avis afin d'assurer la meilleure application possible de la Convention.600706